

DE 1852 À 1857.

LA FIN DU PRINCIPALAT DE THOMASSIN.

ACHILLE MILLIEN.

Le palmarès de 1852.

M. Thomassin cette année-là n'a pas éprouvé le besoin de faire une présentation préalable des différents discours. Trois d'entre eux sont reproduits intégralement : ceux d'Edme Cougny, de M. Manuel, sénateur, et celui du baron Dupin, président du Conseil général. Ceux du Préfet, du maire, M. Frebault, du Recteur et de l'Évêque sont résumés. Ce sont donc sept discours que les malheureux élèves ont dû écouter avant d'avoir leurs prix.

Comme les autres années, tous ces discours, quel qu'en soit le sujet, contiennent des allusions et des références à la situation politique du pays. C'est surtout cela qui nous intéresse. Quel écho y trouve-t-on des événements de cette année 1851-1852 qui avait vu basculer la France d'une république mal établie, vers un second empire qui cherchait encore sa légitimité et ses assises ? Quel écho des luttes idéologiques et du mouvement de réaction cléricale dont nous avons vu les développements avec l'exemple de Taine ?

Le discours d'Edme Cougny, professeur de rhétorique.

Une fois de plus, Edme Cougny fit le discours d'usage. Nous avons vu ce que Taine pensait de ses capacités en latin et grec. Son discours de 1852 s'inscrit dans le processus d'alignement de l'enseignement des lettres françaises dans le système de l'ordre moral que voulaient imposer l'Église et le parti cléricale. Il commençait par une longue introduction qui lui permettait de distribuer des flatteries directes ou non aux autorités du moment.

Tout d'abord, sans le nommer, il faisait référence au discours du recteur, l'abbé Sergent, de l'année précédente : Noblesse oblige ! dit un proverbe souvent cité [...] Le recteur avait déclaré quant à lui : il ne faut point forligner, noblesse oblige et le Collège de Nevers a la sienne. Petite flatterie qui prouve cependant le désir de se mettre dans son sillage. Cougny se lançait dans l'éloge de l'héritage culturel français en invitant les élèves à le défendre et à l'augmenter encore : cette lumière qui depuis dix siècles, rayonne sur le monde. Nous retrouvons ici, comme dans les discours précédents, notamment celui de M. Eysenbach, une exaltation de la fierté nationale, qui n'hésite pas à malmener la réalité historique pour affirmer la suprématie française. Et, bien entendu, cet héritage glorieux comprend, dans l'ordre, la religion, la science, la littérature et les arts.

Dans un discours précédent, il avait déploré l'utilitarisme du siècle qui pouvait amener les élèves à mépriser l'enseignement des humanités au profit de celui des sciences et des techniques dont il contestait la valeur éducative. Dans celui-ci, il nuance cette dichotomie : vous êtes et vous serez toujours fiers d'être de la patrie des Pascal et des Descartes, des Buffon, des Cuvier, des Arago, mais devez-vous être moins fiers, pour la France et pour vous-mêmes, de la renommée littéraire d'un Corneille et d'un Bossuet, d'un Racine et d'un Fénelon, d'un Lamartine et d'un Châteaubriant. Notons au passage que l'on interdisait aux élèves de lire Lamartine, voir plus haut.

L'emploi du pluriel (générique), pour les savants et du singulier (particulariste), pour les écrivains, n'est certainement pas l'effet du hasard chez ce rhétoricien. D'ailleurs il délimitait bien leurs domaines respectifs : les sciences [...] satisfont l'esprit et préparent les merveilles de l'industrie [...] elles sont liées à la recherche de l'utile et sont sources de jouissances pour la vie matérielle, par contre les arts et les lettres [...] charment et améliorent le cœur, les lettres surtout, ces douces et fidèles compagnes, dont parle Cicéron [...]

Il en profitait pour envoyer un compliment à l'un des notables présents le baron Charles Dupin, président du conseil général, dont il signalait en note : M. Charles Dupin, l'auteur de tant

d'ouvrages scientifiques remarquables, est en même temps un traducteur fidèle et souvent éloquent de Démosthène. Il le saluait comme un des plus illustres représentant [...] des sciences [...] filles de l'expérience et de la raison, interprètes de la nature [...] Mais il confirmait sa hiérarchisation : il ne faut pas songer seulement à l'utile ; il y a encore le bien et le beau qui réclament nos méditations et sollicitent à bon droit les efforts de notre intelligence.

Ayant ainsi réglé ses comptes avec la science, il pouvait se lancer dans l'éloge des lettres françaises, sujet apparent de son discours, mais dont il restreignait le choix : ces lettres qu'on peut nommer également les belles lettres et les bonnes lettres. Car il lui fallait bien entrer dans l'esprit du temps et à la suite de son évêque et du parti clérical distinguer entre les bons et les mauvais livres. Il ne pouvait nier que la littérature française toute entière ne fût exempte de critiques, selon eux. Jamais surtout elle ne s'est complue dans la reproduction de la laideur physique ou morale. Quand je dis jamais, j'efface exprès de mon souvenir les rares et courts moments où les lettres françaises semblèrent sortir de leurs voies pour se jeter à la suite de l'étranger, dans des erreurs ou des excès qu'elles condamnèrent bientôt [...] Et revoilà le thème déjà développé par Delaroche l'année précédente sur la littérature moderne. Cougny se contentait de minimiser la condamnation portée par son collègue en rejetant sur l'influence pernicieuse de l'étranger cette erreur vite corrigée. L'oubli volontaire, j'efface exprès de mon souvenir, caractérise bien le système de l'enseignement secondaire qui laissa ainsi ignorer par les élèves, pendant plus d'un siècle, bien des grands auteurs et grandes œuvres de notre littérature sous prétexte qu'elles n'étaient pas politiquement ou moralement correctes. Heureusement beaucoup d'élèves poussés par une curiosité légitime les lisaient, sous le manteau, comme on en verra quelques exemples avec Jules Renard.

Ceci lui permettait d'affirmer que l'objet des études littéraires au Collège était justement les lettres françaises, les belles-lettres, les bonnes lettres, les lettres humaines, les lettres chrétiennes par excellence, les lettres universelles [...] soulignant le caractère éminemment chrétien de la bonne littérature, celle qui était enseignée au Collège.

Plaidoyer pro domo certes, cette justification apparemment adressée aux élèves était en fait destinée aux adversaires de l'Université dont le plus éminent siégeait sur l'estrade même, à côté de l'orateur. Vous le savez aussi [...] chers enfants [...] nous ne comptons parmi nos trésors littéraires que les œuvres classiques, et, l'on ne saurait trop le redire, il n'y a d'œuvres classiques que celles qui sont avouées également de la raison et du goût, de la religion et de la morale. Loin, bien loin de nous l'art corrompu et corrupteur, les livres sans âme et sans dieu ! [...] Quel plaisir, quelle utilité peut-on trouver à des études qui étouffent dans les cœurs le sentiment religieux. Sa dernière phrase était en fait une citation de Cicéron et il s'excusait de le citer en précisant : Cicéron, ce payen qui méritait de naître dans la foi chrétienne. En le christianisant a posteriori, il évitait d'être accusé de lire de mauvais auteurs. Et nous avons vu, à propos de Taine, avec quel zèle, on expurgeait les bibliothèques dans les Collèges comme à l'Université. On reprochait aussi à Taine de connaître et citer des auteurs qui n'appartenaient pas à la littérature classique. Nous voyons ici ce qu'il fallait entendre par classique.

Il rejetait aussi, évidemment, la littérature marchande au profit d'un art pur dont l'indépendance est sage et réglée [...] respecte les lois morales et religieuses et n'existe même que par son respect pour ses lois. Bien entendu la littérature qui lui servait de modèle était celle du siècle de Louis XIV : la plus grande parmi les littératures modernes, la plus grande aussi parmi celles des différents âges de notre histoire. Encore oubliait-il de préciser qu'il parlait d'une littérature expurgée d'une bonne partie de ses œuvres maîtresses, comme la correspondance de Taine nous a permis de le voir.

Cougny exprimait le désir d'inventorier devant les élèves cette admirable époque littéraire, mais il trouvait un prétexte facile pour ne pas le faire : ce serait pour le moment une trop vaste tâche. Il ne citait donc aucun écrivain ni aucune œuvre, c'était plus prudent, il risquait trop de tomber sous les foudres inquisitoriales de l'ordre moral.

Combien sonne faux alors son exhortation finale à propos de la noblesse de la littérature en appelant les élèves à ne pas la laisser amoindrir : n'effaçons aucune partie de notre illustre blason ; ne répudions rien de ces legs glorieux que nous ont apportés les siècles. Ne venait-il pas d'en proscrire la plus grande partie ?

Mais cet acte de soumission aux dictats de l'ordre moral ne devait pas être suffisant pour assurer la tranquillité du Collège et de ses professeurs. Il fallait un ralliement plus évident

encore au nouveau régime. Déjà notre ciel, si orageux naguère, s'est rasséréiné ; la voix menaçante des tempêtes politiques s'est tue, et notre France bien-aimée, sous la main puissante qui la guide, peut espérer de ne voir désormais, au lieu des ruineuses discordes civiles, que les pacifiques et profitables luttes de l'intelligence. Ainsi se réaliseront sans doute et de plus en plus nos vœux pour la grandeur littéraire de notre patrie.

C'est quand même assez discret mais suffisamment clair : on se rallie à Louis Napoléon Bonaparte pour échapper aux risques de guerre civile et autres troubles sociaux. Pour être plus clair, ce ne pouvaient être que les notables locaux qui devaient s'exprimer et c'est ce que fit ensuite M. Manuel, sénateur, à l'invitation même du Recteur. Ses prises de position sont très claires.

Le discours de M. Manuel sénateur.

M. Manuel commençait son discours par des compliments au Collège et à ses fonctionnaires qui l'avaient amené à un état de prospérité tel, qu'il occupe dans l'université un des premiers rangs parmi les collèges communaux et qu'il soutiendrait honorablement la comparaison avec la plupart des lycées.

Son introduction proprement dite est un parallèle, habile et pas du tout innocent, entre, alors, les années de son enfance, passées sur ces bancs, (l'époque du 1^{er} Empire) et aujourd'hui. Selon lui c'était la même situation post révolutionnaire : Alors, c'était au sortir de ces jours de tourmente révolutionnaire [...] Aujourd'hui, c'est au lendemain de ces prédications anarchiques. Dans les deux cas, la cause était la même l'anarchie ainsi que les effets : l'anarchie avait brisé les autels et ensanglanté la France.

Ainsi selon son discours, la Révolution de 1789 comme celle de 1848 n'auraient eu pour agents que des anarchistes, pour objectif, la destruction de la religion et pour conséquence, la guerre civile.

Il est évidemment très significatif que M. Manuel mette ainsi en avant la question religieuse. Nous avons dit plus haut que la grande frayeur causée par les révoltes sociales de juin 1848 avaient précipité la bourgeoisie française dans les bras de l'Église, perçue alors comme l'unique rempart contre cette révolte. Mais cette classe politique et sociale devait en quelque sorte réécrire l'histoire pour rejeter sur d'autres, ses responsabilités dans la Révolution, qui fut essentiellement bourgeoise, y compris dans sa lutte contre le clergé et surtout ses responsabilités morales, car la bourgeoisie française fut, depuis le XVIII^e siècle, éminemment adepte de la philosophie des Lumières, et en très grande partie irrégieuse voire anti-cléricale.

On a même l'impression à le lire, qu'il voudrait exclure de la communauté nationale ces anarchistes puisque selon lui, après cette tourmente révolutionnaire, [...] le peuple tout entier bénissait le pouvoir réparateur qui avait fait ouvrir les églises, rétabli l'ordre public, et qui portait son attention sur l'éducation de la jeunesse. Ainsi donc, ces révolutionnaires étaient étrangers au peuple français. L'ordre des actions attribuées à ce pouvoir réparateur est lui aussi significatif : la religion, l'ordre public, l'éducation. Il était également très opportuniste de faire l'éloge, sans le nommer autrement, de Napoléon I^{er}, alors que son neveu venait de prendre le pouvoir et ne tarderait pas à se proclamer empereur, et lui aussi désigné par une périphrase habile : une main puissante et hardie qui a délivré la France de l'affreux cauchemar. Il lui rend hommage solennellement : Grâces soient donc rendues au prince qui dans sa mission providentielle, étend sa sollicitude sur tous les intérêts, et qui après avoir tiré la France du plus grand des périls, s'efforce de reconstituer dans ce pays le pouvoir sur des bases solides et implanter dans tous les esprits les sentiments de respect et de déférence qui sont dus à l'autorité.

L'autre point frappant de ce discours est en effet, l'aveu de la grande frayeur des classes dirigeantes en 1848, même si M. Manuel se défendait de vouloir réveiller le triste et affligeant souvenir de ces prédications anarchiques. Il devait admettre que la société, menacée dans son existence, a cru un instant que l'heure d'un affreux cataclysme allait sonner pour elle [...] et [...] elle s'en effrayait à bon droit et il parlait de l'état d'angoisses et d'inquiétude où l'on a vécu. Il réduisait la société française à ces classes dirigeantes qui en fait n'en représentaient qu'une faible partie et parallèlement, il réduisait ses adversaires à quelques individus, qu'il excluait en quelque sorte de la société. Il réduisait également leur action à la diffusion d'idées anti-

religieuses et philosophiques : les désordres dont nous avons été les témoins, [...] les tentatives dont nous étions menacés, étaient l'œuvre de ces apôtres d'irrégion, de ces prédicateurs de doctrines insensées.

Il s'agissait bien dans son esprit, des théoriciens utopistes, socialistes de toutes sortes évidemment, qui voulaient changer l'ordre social. Et il faisait bien le lien entre les théories sociales et la religion en les qualifiant de novateurs impies, le premier terme faisant allusion à leurs idées sociales et l'autre, liant ces idées à l'impiété.

Ce qui est curieux dans son discours, c'est que le principal reproche qu'il leur fait n'est pas leur volonté de changer la société, mais leur trop grande hâte à le faire : dans leur délire (ils) s'imaginaient qu'on peut changer par un décret, les mœurs, les usages, les habitudes d'une grande nation. Comme si les changements qui surviennent dans l'état moral et matériel des peuples pouvaient être autre chose que l'œuvre du temps ; comme si le progrès, le progrès dont on parle toujours, n'était pas soumis à des conditions de lenteur qui sont aussi le plus souvent des conditions de durée.

Il justifie dès lors, le recours des classes dirigeantes à l'aide de l'Église, en le décrivant comme un mouvement général et spontané du peuple : Aussi [...] ne faut-il pas s'étonner de la tendance visible des esprits, aujourd'hui comme alors, vers les idées religieuses.

Habilement, M. Manuel ne contestait pas les changements inévitables, ni la notion de progrès, mais demandait du temps et de la lenteur. Hippolyte Taine, lui aussi tenait un raisonnement semblable et pensait qu'il faudrait deux siècles peut-être, pour que le peuple fût suffisamment instruit pour accéder au pouvoir. C'est pourquoi il rejetait comme inadéquates, les tentatives révolutionnaires de cette époque, qui ne pouvaient selon lui, se traduire que par des conséquences catastrophiques.

Comme Taine, M. Manuel comptait essentiellement sur l'éducation pour réaliser un avenir plus satisfaisant, mais pour lui la religion en était l'axe principal : nous donnerons (à cette génération) une éducation à la fois libérale, morale et religieuse, en faisant converger toutes les forces vives du pays vers le double but d'en faire des hommes religieux et de bons citoyens.

Il soulignait pour les enseignants du Collège l'importance de cette mission nationale, en leur demandant de faire des efforts pour faire prédominer au sein de nos collèges, au sein de tous nos établissements d'instruction publique, les idées pratiques de morale et de religion, sans lesquelles il n'y a pas de société possible. – Là, Messieurs est le salut du pays, – il n'est pas ailleurs [...] Cette mission est sainte, ne l'oubliez pas ! [...] Il n'hésitait pas à préciser le contenu de cette morale : qu'ils apprennent de vous, ces jeunes élèves que l'homme est né pour le travail, que la vie est parsemée de beaucoup d'ennuis et d'écueils, et que parmi les hommes, les plus heureux sont ceux qui, dès leur enfance, se sont habitués à remplir tous leurs devoirs ! Et pour qu'on ne s'y trompe pas, il fixait l'ordre hiérarchique de ces devoirs : les premiers sont le respect pour les choses saintes, la tendresse pour les parents, le dévouement à sa patrie, l'amour pour ses semblables. Il le répétait, s'adressant aux élèves : soyez religieux, dociles, laborieux ; aimez, respectez vos maîtres.

Le caractère religieux de l'éducation était si évident pour lui, qu'il employait pour désigner la parole magistrale un terme ecclésiastique : Enfin et surtout prêchez-les, prêchez-les d'exemple.

Les discours du Préfet Petit de la Fosse et du Maire.

Le ralliement au pouvoir semble si important que, dans les très courts résumés que fait Thomassin de leurs deux discours (neuf lignes pour chacun), la part la plus grande est donnée à ce point : (les) justes éloges donnés (par le Préfet) au prince dont le dévouement a ouvert aux études de toute espèce un avenir si tranquille et si sûr [...] et le Maire (M. Frebault) parlait lui aussi du progrès des bonnes études, si heureusement favorisées par les derniers événements politiques et le dévouement du chef de l'état.

L'emploi de l'expression « bonnes études » n'est évidemment pas fortuit et nous avons vu ce qu'il fallait entendre par là. Quant au progrès, et ouvert aux études de toute espèce, cela se traduisait en fait par la suppression de la philosophie et en grande partie de l'histoire, la mise à l'écart des meilleurs universitaires et l'exclusion des bibliothèques de l'essentiel de notre littérature.

Le discours du baron Dupin Président du Conseil Général.

Le baron Charles Dupin a eu une double carrière si l'on peut dire, d'une part comme mathématicien, technicien et enseignant des sciences et techniques et d'autre part comme homme politique membre des deux Assemblées depuis la Monarchie de Juillet jusqu'au Second Empire. Son parcours idéologique est aussi typique. Considéré comme un libéral à ses débuts, il s'oriente de plus en plus vers la droite et finit par se rallier au Coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte. C'est en qualité de Président du Conseil Général de la Nièvre qu'il intervient dans cette cérémonie. Comme il le dit lui-même, une session était en cours et il l'avait interrompue pour ce déplacement. C'est dire l'importance politique que pouvait avoir ce qui pourrait ne nous apparaître que comme une simple remise des prix aux bons élèves du Collège.

Le discours de Dupin est très curieux. Il prétend l'avoir improvisé : Quand nous entrons dans cette enceinte, M. le Principal m'a prié et par conséquent m'a commandé de faire entendre quelques paroles d'encouragement pour les professeurs et la jeunesse. Il va même jusqu'à demander à l'assistance de ne faire aucun parallèle entre le décousu de mes paroles et les discours élégants qui viennent de vous charmer. Cependant c'est un discours parfaitement construit et relativement long que nous avons là.

Il commence par regretter que l'Évêque (Mgr Dufêtre) n'ait point accepté de prononcer, lui aussi, un discours pour cette cérémonie, avec une formule qui souligne l'importance que lui accordent les autorités locales. J'exprimerai le regret qu'éprouve le Conseil Général en apprenant que nous serons privés d'entendre un orateur sacré qui réunit au zèle ardent, infatigable de l'apôtre, à la science orthodoxe des pères de l'Église, les secrets de l'éloquence et du bon goût. Cet éloge dithyrambique paraît exagéré et la phrase suivante : Ces secrets, il les a puisés, me permettra-t-il de le dire, dans l'étude approfondie de nos excellents classiques, honneur éternel de l'esprit humain contient peut-être une critique implicite quand on songe que l'évêque et son adjoint, l'abbé Gaume, avaient envisagé de censurer les textes classiques voire de limiter l'étude des lettres anciennes aux textes des Orateurs sacrés et des Pères de l'Église. En tout cas, il s'agit bien d'une défense des humanités classiques telles qu'elles étaient enseignées au Collège et par conséquent de l'enseignement secondaire public dans son ensemble. C'est d'ailleurs le thème général du discours de Dupin.

On verra plus loin que, finalement, in fine, Mgr l'évêque de Nevers, qui avait jusque là, résisté à toutes les instances, a cédé enfin au vœu général.

Le paragraphe suivant du discours de Dupin est cependant ambigu : Ce n'est pas seulement à la chaire, au milieu des solennités bien ordonnées, paisibles et pieuses, que ces maîtres de la parole et de la vertu prêtent la lumière et la puissance. C'est bien des excellents classiques qu'il parle en les qualifiant de ces maîtres de la parole et de la vertu et il semble d'autre part opposer la tranquillité de la chaire du haut de laquelle prêche Mgr Dufêtre, au tumulte des débats du Conseil général et des autres Assemblées. Même au milieu des agitations où la frénésie révolutionnaire précipite les hommes qui se disputent le pouvoir et non pas la raison, ces précepteurs de notre adolescence venaient à notre secours et soulageaient notre douleur. Hommage aux humanités classiques (ces précepteurs de notre adolescence) comme ressource intellectuelle et morale aussi bien pour les orateurs sacrés que politiques mais surtout volonté d'opposer ceux qui comme lui ont reçu cette formation universitaire, aux autres, ses adversaires, qui représentent une sorte de barbarie.

Le tableau qu'il en fait est caractéristique : Dans nos dernières assemblées législatives, nous avons eu des séances d'un incroyable scandale et d'un abominable éclat. Là toutes les notions des arts de bien penser et de bien dire étaient bravées par des orateurs ou plutôt par des vociférateurs qui traduisaient dans une langue inconnue des écoles, et la mimique et les outrages d'un monde impossible à décrire. Ce qui est significatif ici, c'est son aveu d'étrangeté. D'une part, ceux qui comme Dupin ou Mgr Dufêtre, ont été formés par les humanités et la rhétorique classiques, les arts de bien penser et de bien dire, et d'autre part, les autres qui parlaient autrement, dans une langue inconnue des écoles, d'un autre monde : la mimique et les outrages d'un monde impossible à décrire.

Il s'agit bien de deux mondes, de deux cultures qui ne se comprennent pas et se rejettent l'une, l'autre.

Aveu aussi de sa peur devant ce fossé : nous touchions au désespoir. Dupin affirme que dans ces moments de crise, seule la lecture des classiques, Cicéron, Démosthène, Salluste, Thucydide ou Plutarque, pouvait lui apporter la consolation, l'espoir, et la volonté de lutter pour empêcher la ruine de notre pays et la fin de toutes nos gloires. Le palmarès souligne que ce passage a suscité des applaudissements vifs et prolongés. Était-ce l'évocation de la grande peur des classes dirigeantes ou la célébration de la culture classique qui entraînait cette approbation ? C'est cette deuxième interprétation que Dupin semble retenir puisqu'il en conclut Jugez donc Messieurs si nous devons chérir, honorer, défendre les chefs d'œuvre.

Après cette défense des auteurs classiques, Dupin se lance dans une défense de l'Université et du professorat. Il répond d'abord à la critique la plus fondamentale qui accuse l'Université, son système, ses professeurs et les auteurs classiques étudiés d'être responsables des désordres politiques et sociaux.

Il évoque, dans la vie des peuples, des périodes malheureuses, où l'esprit d'anarchie descend sur la société comme un crépuscule de soir orageux, que suivent de près les ténèbres. Il en parle comme d'une sorte de maladie : une épidémie de pensées se propage [...] partout [...] elle est dans l'air : c'est le choléra de l'esprit humain. Ainsi selon lui les crises politiques et sociales n'auraient aucune cause objective dans la société elle-même et ne seraient que comme des maladies mentales contagieuses. La comparaison avec le choléra est significative. En tout cas, cette interprétation irréaliste de l'état social lui permet d'affirmer que si l'Université a été, elle aussi, contaminée par ce virus anarchique, c'est de l'extérieur qu'il est venu, des familles elles-mêmes, apporté par les enfants nouveaux venus qui avaient puisé le virus comme un second et triste allaitement dans la maison paternelle. Si ces idées d'anarchie ont pénétré dans les écoles ce n'est donc pas la faute de Virgile d'Horace ou de Cicéron mais des leçons reçues par les enfants dans les familles des classes dirigeantes : notre frivolité [...] notre imprudence [...] (nos) leçons d'irrévérence pour ce que la société renferme de plus respectable, (notre) incrédulité pour les vérités tutélaires qui défendent les familles et sont le salut des états.

Loin d'imiter ceux qui cherchent des coupables partout ailleurs qu'en eux-mêmes, j'aime mieux être juste, en déclarant que tous, plus ou moins, nous avons eu notre part d'entraînement ; et je ne veux pas faire peser sur les maîtres de nos enfants, nos conséquences et nos aberrations.

Il fait ici sous la forme d'une autocritique, une leçon de morale à son auditoire composé justement des pères de ces élèves nouveaux venus, à qui il renvoie la responsabilité réelle des troubles socio-politiques. Il suppose que la grande peur qu'ils ont éprouvée leur a servi de leçon mais n'hésite pas à la leur rappeler : Que chacun de vous se rappelle, c'était hier, ce qui se passait dans votre maison, quand vous cessiez d'être sûrs qu'elle continuerait d'abriter en paix votre femme et vos enfants ; quand vous ne pouviez pas sortir pour visiter votre bois, votre champ, votre pré, sans entendre autour de vous les conjurés, les sectaires de la spoliation, répéter d'une voix impudente et haute que tout cela serait pour eux, bientôt, tel an, tel mois et presque tel jour. Une terreur involontaire entrait dans le cœur des pères et des mères. Il s'agit bien de la classe des propriétaires fonciers et, dans la Nièvre en particulier, des propriétaires terriens. Leur grande peur c'était justement la perte de leurs propriétés. Pour eux la défense des familles et de leurs biens passe par le respect du système social et l'adhésion aux vérités tutélaires qui sont celles évidemment de la religion.

Tout en admettant qu'un certain nombre d'enseignants avaient voulu exercer par l'enseignement leur tyrannie sur les esprits, pour déraciner des jeunes cœurs tout autre culte que celui de leur audacieuse et coupable vanité (il vise par là ceux qui étaient accusés de propager des idées d'athéisme ou d'irréligion et dont il approuve le bannissement : ce petit nombre d'esprits dépravés a déjà subi la peine de ses fautes) il affirme que le corps enseignant de l'Université française [...] est un des plus instruits, des plus moraux et des plus dignes de former des enfants un peu plus prévoyants que ne l'ont été leurs devanciers.

Ce que nous avons vu précédemment, à propos d'Hippolyte Taine, le bannissement de l'Université des plus illustres savants, l'abaissement intellectuel et moral de l'ensemble du corps enseignant, la suppression de l'Histoire et de la Philosophie et la censure effroyable des auteurs et des textes, tout cela donne un sens pitoyable au discours du baron Dupin, à sa défense des sanctions prises par le nouveau pouvoir contre les intellectuels et à son éloge de la nouvelle Université où l'obscurantisme triomphe.

S'adressant alors aux élèves, car le reste du discours était destiné aux adultes, il les invite à garder et lire sans cesse vos poètes, vos orateurs et vos historiens classiques et à les relire dans la langue de leurs beautés primitives. Il les invite à illustrer le Nivernais en leur donnant comme exemples Adam Billaut, Guy Coquille et Vauban.

Il annonce que ce même jour, avant cette cérémonie, le Conseil général a voté les bourses pour ceux d'entre vous envers qui la fortune est moins juste que la nature sur le rapport du Recteur l'abbé Sergent, à qui il rend un vibrant hommage en soulignant son esprit de conciliation. Et il termine en souhaitant que cet esprit domine la confrontation entre l'enseignement public et l'enseignement religieux, ce qui ramène à une actualité brûlante puisque l'évêque, en fondant le petit séminaire et en incitant tous les catholiques à y envoyer leurs enfants de préférence au Collège, faisait à celui-ci une concurrence très déloyale. La phrase de Dupin était donc pleine de sous-entendus. Notre pays ne veut pas plus que ces dernières (les écoles civiles) pervertissent les esprits au détriment des premières (les écoles réservées au sanctuaire), qu'il ne voudrait voir celles-ci, par excès contraire, écraser tout et faire disparaître l'enseignement que donnent les citoyens. Il insiste en affirmant ne pas parler seulement en son nom personnel : Voilà les vœux du Conseil général et des bons citoyens qu'anime une honorable indépendance.

Ce discours est donc aussi, un élément dans la polémique à propos de la concurrence entre le Collège et l'établissement de Pignelin.

C'est pourquoi sans doute, l'évêque, malgré son refus de prendre la parole, ne pouvait pas laisser sans réponse la proclamation de Dupin. Le palmarès ne contient pas son discours, mais en le résumant, M. Thomassin insiste beaucoup sur sa promesse d'esprit de conciliation : Il a ajouté qu'il désirait sincèrement la prospérité du collège comme celle du petit séminaire de Pignelin ; qu'il devait y avoir non pas rivalité, jalousie, mais noble émulation entre ces deux établissements. Ce n'était peut-être pas très sincère, mais en ces circonstances, il ne pouvait pas faire moins et était obligé publiquement de prendre cette position.

Les résultats du Baccalauréat.

Le palmarès signale que le Collège a présenté 18 candidats (dont 2 élèves de l'an passé). 11 d'entre eux ont obtenu leur Bac ès - Lettres.

Allongement des vacances.

Pour une raison inconnue, les vacances d'été sont prolongées. Dans son discours pour la distribution des prix, le Recteur, l'abbé Sergent, en prend la responsabilité en la justifiant par un simple désir de récompenser les élèves. Pour les récompenser et les encourager tout à la fois, et compenser pour eux la réduction de leurs sorties pendant l'année, il n'hésitait pas à prendre sur lui de leur accorder illégalement, et malgré la décision du Conseil Académique, une prolongation de vacances de huit jours, ce qui porte la rentrée au 18 octobre, sauf à les reprendre plus tard sur le nombre déjà plus limité des sorties. Cette décision paraît bizarre : récompense ou compensation pour des suppressions de sorties en cours d'année ou même pour compenser des restrictions de sortie à venir. On ne sait pas quel était le motif réel de cet allongement exceptionnel des vacances.

Il faut souligner que ce palmarès de 1852 est le dernier signé par l'Abbé Sergent en qualité de Recteur. Celui de 1853 est signé par le Recteur Raynaud. Ces huit jours de vacances supplémentaires étaient-ils donc un cadeau d'adieux ?

Selon Thomassin, cette concession a paru, malgré l'illégalité et la restriction, tout à fait du goût des élèves et peut-être aussi de quelques autres personnes qu'on n'aura pas de peine à deviner.

Le palmarès du 13 août 1853.

La cérémonie de cette année-là semble avoir une moindre importance politique que celle de l'année précédente. Sur la liste des personnalités, Thomassin ne cite que le Recteur, le Maire, les membres du Bureau, le Principal et les Professeurs du Collège. L'évêque était également

présent puisque après les discours officiels, il intervint à la demande du Principal pour une courte allocution.

Dans le public, Thomassin cite bien entendu les autorités civiles, ecclésiastiques et militaires et un public nombreux et choisi, en grande partie composé de dames. Il note que la fête a dans le commencement, failli souffrir d'une pluie fine et qui menaçait de devenir abondante, mais après quelques minutes d'inquiétude, le temps s'est subitement éclairci. Et il souligne l'heureux effet des dispositions nouvelles et pleines de goût, prises par nos autorités municipales pour donner à la cérémonie tout l'éclat possible. Il ne donne pas davantage de détails. Rappelons que cette cérémonie avait habituellement lieu dans la cour du Collège.

Il n'y a donc eu que deux discours officiels, celui de M. Morellet, professeur d'Histoire et celui du Recteur Raynaud.

Le discours de M. Morellet.

Son sujet semble au départ très banal, il se propose d'évoquer les hommes éminents qui ont illustré le Nivernais depuis le treizième siècle et destine son discours très précisément aux élèves qu'il nomme jeunes Nivernistes. (Il utilise ce néologisme plusieurs fois dans son texte).

Il est cependant remarquable qu'il ne fasse partir l'histoire culturelle du Nivernais qu'après les Croisades. Pour lui en effet il faut laisser nos premiers évêques effacer les derniers restes du paganisme et les traces des incursions des barbares (et il précise : du III^e au VIII^e siècle, les Barbares d'Outre-Rhin ; — au VIII^e les Sarrazins ; — au IX^e, les Normands et les Hongrois). Il faut ensuite attendre l'effet du travail de l'Église, des moines et de l'enseignement des cathédrales. C'est avec les Croisades que le Nivernais commence à se signaler et il les qualifie de : ces grands événements dont Dieu s'est servi pour affaiblir la féodalité et préparer la France à l'unité monarchique.

Il éprouve donc le besoin d'affirmer dès le départ, sa conception d'un déroulement de l'histoire comme la résolution du dessein de Dieu pour la France. C'était la thèse soutenue par Eysenbach en 1847.

Il passe ensuite en revue, toutes les gloires du Nivernais. Le choix qu'il fait n'est pas du tout innocent. Il commence par Jean de Varzy qui remplaça Thomas d'Aquin à la chaire de théologie de la Sorbonne quand ce dernier partit en 1272 pour l'Italie. Il cite ensuite Macès de La Charité (l'ancien curé de Sancoins) qui, encouragé par Étienne de Corbigny, abbé de Fontmorigny, avait traduit la Bible en vers français. Elle ne fut jamais copiée ni imprimée, mais Morellet affirme que le manuscrit conservé à la Bibliothèque Impériale est un des grands moments littéraires de la fin du XIII^e siècle.

Il cite ensuite les légistes nivernais dont selon lui, le mérite principal est d'avoir contribué à faire pénétrer l'esprit et les dispositions du droit romain dans les coutumes féodales dont ils ont ainsi préparé la désuétude et la ruine. Nous retrouvons ici la même thèse selon laquelle la destinée de la France était le triomphe de la monarchie sur la féodalité. Parmi ceux-ci, il nomme Henri de Vézelay chapelain de Saint Louis et son conseiller dans ce duel qui commençait entre le pouvoir royal et la féodalité. Puis Pierre de Belleperche ce père des savants en droit civil, cet habile et ingénieux interprète des lois.

La guerre de Cent-Ans lui apparaît comme un vide culturel d'où se détache un soldat, François Bureau, Seigneur de la Rivière, près de Donzy et compagnon de Du Guesclin.

Ensuite, il signale deux juristes Jean d'Armes et Jean de Ganay. Ce dernier, par une ordonnance de 1510, invita les provinces de France à rédiger leurs coutumes et prépara ainsi l'unité de notre législation française.

De la Renaissance, il retient en premier lieu, Jean Arnolet, Jean Tessier de Ravisy et Théodore de Bèze. Du premier, il cite les hymnes latines et le fait que les échevins de Nevers lui confièrent en 1524 la direction de notre collège qu'ils venaient de créer. En réalité Jean Arnolet de Saint-Saulge fut seulement régent du collège. Le second est plutôt connu sous le nom de Tixier de Ravisy et pour son œuvre de pédagogue. Pour Théodore de Bèze, faire son éloge était risqué. Morellet admire d'abord son œuvre de poète latin pour condamner ensuite son adhésion au calvinisme : il renia son passé et se jeta dans l'hérésie.

Il cite ensuite un juriste Henri Ferrandat de Nevers, Guy Coquille bien évidemment, un de ses amis Nicolas de Langes, magistrat à Lyon (qui n'a rien écrit), Simon Marion avocat célèbre,

Guillaume Joly spécialiste de justice militaire et éditeur des œuvres de Guy Coquille et deux hommes de guerre : François Ier de Clèves, duc de Nevers et le maréchal de Bourdillon. À leur suite, il place un diplomate, Savary de Brèves spécialiste de l'Orient et de l'Empire Ottoman, un autre orientaliste, Jean Duval de Clamecy qui fonda le séminaire des Missions Étrangères, deux mystiques : Jean Delavenne et Bolacre qui fondèrent les sœurs de la Charité.

Il se contente de citer sans commentaires Adam Billaut et Roger de Piles, de Clamecy mais consacre un long développement à Lepreste de Vauban, l'homme de guerre mais surtout le réformateur et l'auteur de la Dyme Royale.

Il fait un sort à une famille de magistrats : les Lamoignon, à un diplomate : Germain de Chauvelin, à un médecin, Berryat, de Clamecy, au Jésuite et physicien Laborde, au grammairien Bazot, à l'abbé de Radonvilliers précepteur du dauphin, aux deux Brotier, de Tannay, éditeurs de Pline et de Tacite et au dernier Duc de Nivernais, comme poète et publiciste.

Il cite rapidement Babaud de la Chaussade, le baron de Bourgoing, le marquis de Bonnavy, le comte de Damas-Crux, Michel Desfossés, Desfourneaux, Paillard, de Donzy et Sorbier, qui s'illustrèrent plus ou moins dans l'industrie, la diplomatie ou la guerre.

Il termine cet inventaire par Marchangy, spécialiste du moyen âge, un juriste, Athanase Jourdan et le premier des Dupin, Philippe.

Sa conclusion est, bien entendu, une invite aux élèves à suivre leur exemple et à développer par l'étude les riches facultés que vous avez reçues de Dieu dans l'intérêt de l'avenir car il insiste sur ce dessein de Dieu sur chaque individu et son rôle dans la réalisation de son projet global. Il rappelle que le travail est, ici-bas, la loi des individus comme des sociétés [...] Vous savez la parabole du serviteur infidèle. Il revient ensuite sur cette idée : vous serez un témoignage vivant de l'éducation chrétienne que vous recevez dans cette maison ; ainsi vous remplirez les vœux de la Providence à votre égard.

Comme ceci a déjà été souligné plusieurs fois, dans la situation de réaction cléricale de l'époque et de conflit entre l'Église et l'enseignement public, de telles protestations d'orthodoxie religieuse, si elles correspondent d'une certaine manière à la conviction réelle des professeurs du Collège, font aussi partie de la stratégie de défense du Collège contre les attaques du parti cléricale.

Parmi les perspectives d'avenir des élèves, il énumère : Négociants ou laboureurs, médecins du corps ou de l'âme, guerriers ou magistrats. Cette liste et sa hiérarchisation décrivent bien l'état d'esprit de la classe sociale qui envoie ses enfants au Collège. Mais il est curieux que, surtout dans la Nièvre, il n'y ait pas inclus les industriels. Il est déjà remarquable qu'il ait fait une place à l'agriculture, au commerce et à la médecine. Le recteur Raynaud sera plus exclusif.

Il faut remarquer que son inventaire des gloires nivernaises paraît particulièrement pauvre en littérateurs et en personnages réellement célèbres. Combien, parmi tous ces noms cités étaient réellement connus des Nivernais, même instruits, de 1853 ? Les spécialistes eux-mêmes, les historiens, devaient en ignorer la plupart et combien avaient lu les œuvres citées ? (Il faut se souvenir que les poésies d'Adam Billaut ne seront facilement accessibles au public que par l'édition publiée en 1842 par Ferdinand Wagnier). Il est douteux que Morellet lui-même ait lu les œuvres citées. Il n'est sûrement pas allé à la Bibliothèque Impériale (l'actuelle Nationale) pour lire ne serait-ce qu'une page du manuscrit de la traduction en vers français de la Bible, par Macès, de La Charité.

Il faut remarquer aussi la quasi absence de littérateurs, à part Adam Billaut. Il est exact que le Nivernais est pauvre en romanciers, poètes ou dramaturges, voire en essayistes. C'est justement à partir du milieu du XIXe siècle que vont apparaître quelques grands écrivains. Il aurait pu cependant citer Claude Tillier et son Oncle Benjamin, mais étant donné les polémiques menées par celui-ci contre le pouvoir ou l'Église, citer seulement son nom aurait provoqué un esclandre.

Le Recteur Raynaud fit allusion, dans son discours à cet inventaire qu'il résume ainsi : Vous venez d'entendre la longue liste des illustrations nivernaises, de tant de noms distingués dans l'église, dans la magistrature, dans le barreau, dans l'armée, dans l'administration [...] Cette énumération montre bien la hiérarchie réelle des ambitions sociales que l'on proposait aux élèves, tous les grands corps de l'État avec en premier la carrière ecclésiastique. Il ne parle même pas de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Le Collège et les études classiques ne

sont pas destinés à cette finalité. Comme on l'a déjà vu, c'est l'enseignement spécial, méprisé par les classiques, qui aura cette orientation.

Le discours du Recteur Raynaud.

Le recteur Raynaud apparaît très prudent. Se présentant avec modestie, comme un homme qui a consacré toute sa carrière à l'enseignement, il fait l'éloge de son prédécesseur, l'abbé Sergent, du Collège et de tout son personnel. Il met en valeur la réussite exceptionnelle d'un ancien élève du Collège : Le jeune Gaspard qui, après avoir franchi la classe de seconde, vient de conquérir sur les vétérans le Prix d'honneur de rhétorique au Concours général des lycées et des collèges de Paris et de Versailles. (Voir plus loin : 1854).

En encourageant les élèves à bien profiter de leurs études au Collège, il les leur présente comme une chance assez extraordinaire : Avez-vous quelquefois songé aux actions de grâce que vous devez à la Providence pour l'inappréciable avantage qu'elle vous accorde en vous permettant de vous instruire ? Voyez tous ces jeunes gens de votre âge que la dure loi de leur naissance retient pour toujours dans l'ignorance, ou qui, s'ils apprennent dans nos écoles les premiers éléments, sont rappelés sans cesse vers les basses régions de l'intelligence par les impérieuses nécessités de la vie matérielle. Ce ton est assez nouveau. L'instruction apparaît comme un privilège social lié à la naissance et aux nécessités de la vie matérielle. La hiérarchie sociale n'apparaît plus comme une hiérarchie naturelle.

Surtout, il place cette hiérarchie fondée sur l'instruction dans un cadre compétitif. La suprématie acquise par les études n'est plus définitivement assurée, mais sans cesse remise en question et la formation du Collège est loin d'être exhaustive bien au contraire : les études autrefois restreintes dans un cercle borné s'élargissent de plus en plus ; on propose à votre attention, les sciences à côté des lettres [...] vous vivez en un temps où le nombre des connaissances auxquelles il n'est pas permis à un homme bien élevé de rester étranger, augmente tous les jours. Il évoque les merveilles de l'industrie moderne, ces grandes inventions [...] pour affirmer avec force toutes ces choses, dont tout le monde parle et que peu de personnes connaissent bien, il est de votre devoir, comme de votre intérêt, de chercher à les approfondir [...] On est loin du mépris habituel pour tout ce qui est extérieur aux humanités classiques et jugé comme utilitaire. Notons la refonte par le Recteur de la devise de Pic de la Mirandole « Rien de ce qui est humain ne m'est étranger ».

Bien entendu, en plus de cette formation, il insiste sur la nécessité de ne pas rompre avec ces admirables modèles du bien et du beau, avec ces chefs d'œuvre littéraires, avec la recherche de la vertu et avec les principes religieux. Et pour terminer il les invite à se préparer à soutenir dignement les luttes qui vous y attendent (dans l'avenir) et qui commencent ici.

Les résultats du Baccalauréat.

Sur ce point l'année a été catastrophique. Aucun élève n'a été reçu à l'examen. Bien entendu, aucun orateur n'y a fait allusion et le Recteur s'est contenté d'évoquer les succès d'un ancien élève. Il y reviendra l'année suivante : L'année dernière, vous ne l'avez pas oublié, cette cérémonie fut un peu assombrie par quelque impression fâcheuse, à la suite des épreuves du baccalauréat [...] je me vis réduit à relever votre courage et à vous consoler de votre défaite. Dans son discours, deux éléments sont à relever, le caractère guerrier, (il parle de défaite, de combat, de victoire) comme si les élèves avaient à combattre un ennemi, et le caractère collectif du résultat (il en parle comme si tous les élèves étaient concernés par le succès ou l'échec des candidats). Ces deux éléments sont importants pour comprendre l'état d'esprit collectif du Collège. En ce qui concerne le langage guerrier, il faut le mettre aussi en rapport avec l'actualité de 1854, la guerre de Crimée.

1852-1853 – Suppression de la Philosophie.

Le nouveau régime impérial se méfiait de la philosophie. L'appellation de cette classe disparaît dans le palmarès du 13 août 1853 au profit de celle de Logique, sans doute jugée plus neutre. La liste des compositions de cette classe unique fait la synthèse des trois classes

terminales des années précédentes, Dissertation en français (attribuant le Prix d'Honneur), Dissertation en Latin, Physique, Arithmétique et Géométrie.

L'année suivante, grâce à l'arrivée en Terminale des élèves formés dans la section scientifique de Rhétorique, la classe de Logique se structure mieux avec deux sections : Lettres (français, latin, Mathématiques et Physique) et Sciences (français, arithmétique et algèbre, géométrie et trigonométrie, cosmographie, physique et histoire naturelle). Cette section ne comporte donc plus de latin.

1853 . Henry Flamen d'Assigny.

La famille Flamen d'Assigny ¹ une des plus anciennes du Nivernais a des filiations connues depuis le XIV^e siècle. Elle fut jusqu'à la Révolution une famille de magistrats. Les palmarès du Collège, puis du Lycée de Nevers, témoignent du passage des différentes générations.

Si l'on consacre une notice à Henri Flamen d'Assigny, c'est que son destin fut assez particulier. Il a dû naître vers 1835 ou 1836. Selon les registres de l'Amicale, il serait entré au Collège en 1845. Il est en classe de 6^e, comme interne, en 1846-1847, On le suit de classe en classe jusqu'à celle de rhétorique en 1851-52 (l'année où Taine fit un semestre au Collège comme professeur de philosophie). Son nom ne figure pas sur le palmarès de la classe de Logique qui avait remplacé celle de philosophie, l'année suivante. Mais cela ne signifie rien, car sauf en classe de seconde, il n'a jamais accumulé les nominations. Chose curieuse, sur ces palmarès, il figure soit sous son nom complet : Flamen d'Assigny, soit uniquement sous le nom de Flamen. Il a dû passer le baccalauréat en 1853, à moins qu'il n'ait arrêté ses études secondaires en rhétorique. Selon les registres de l'Amicale, il aurait quitté le collège en 1853.

Il fut maire de Sauvigny-les-Bois pendant treize ans, puis de Béard de 1889 à sa mort. Il avait épousé en 1859, Mlle Caroline du Verne et a eu cinq enfants.

Ce n'est pas tant sa carrière qui est intéressante que sa participation aux événements de l'année terrible. Avec ce récit, c'est toute une page d'histoire locale et nationale qui revit.

Au moment de la débâcle de 1870, il n'hésita pas à abandonner sa jeune et nombreuse famille pour courir à la défense du pays envahi. Il reçut le commandement d'une compagnie de mobiles formée avec le contingent du canton de Saint-Saulge. Il fit avec ce régiment toute la campagne de l'armée de la Loire et de l'armée de l'Est. On sait que nos compatriotes, à peine exercés, à peine équipés, luttèrent avec un courage, une énergie qui leur valurent plusieurs fois les éloges de leurs généraux.

D'Assigny combattit avec les mobiles de la Nièvre, à Artenay, à Orléans, à Chilleurs-aux-Bois ², à Béthencourt, et ses hommes n'ont pas oublié avec quel entrain, avec quelle vigueur, il les conduisit au feu. Non seulement il donnait à ses soldats l'exemple pendant le combat, mais il se préoccupait aussi de leur bien-être et il fit tout ce qui dépendait de lui pour soulager leurs souffrances pendant cette longue et terrible campagne.

Malade, épuisé par les longues fatigues, par les luttes incessantes, par cette vie où, selon l'expression de M. Costa de Beauregard, dans une lettre à d'Assigny, il n'avait d'autre souci que le pain du soir et la balle du lendemain, d'Assigny fut laissé à l'ambulance sur la frontière de Suisse, au moment où notre malheureuse armée de l'Est, si légèrement sacrifiée par Jules Favre³, qui l'oublia dans la convention de l'armistice, était obligée de se réfugier en Suisse.

Gravement malade, il revint à Nevers et se remit péniblement. Il fut décoré de la croix de la Légion d'honneur, par Mac-Mahon, lors de son passage à Nevers en 1873.

Plus tard, lors de la formation de l'armée territoriale, d'Assigny se présenta aux examens et fut nommé au commandement du 1^e bataillon du 6^e régiment de l'armée territoriale.

Il collabora au Journal de la Nièvre où il publia le récit de la campagne du 12^e Mobile en 1870 ⁴. Son manuscrit se trouve à la Bibliothèque municipale de Nevers. Ce témoignage est très intéressant. Il est décédé en 1907.

¹ Registre Amicale, 25 juillet 1907 auquel nous empruntons divers passages (en italiques).

² Près de Pithiviers, combats du 3 décembre 1870.

³ Il avait été chargé par Thiers de négocier le traité de Francfort.

⁴ BMN : 1870 / 1871, *Le 12^e Mobile aux Armées de la Loire et de l'Est, Journal d'un officier du 3^e Bataillon*. 3 N 5402 et 2 N 177 ; *Quarante jours en Italie*, Nevers 1884.

1853 Jules Pointu-Norès.

Voici encore un de ces élèves au destin intéressant, mais dont on ne trouve pas beaucoup de traces précises sur les palmarès du Collège. Ce fut le cas de beaucoup, qui ne décrochèrent même pas un accessit tout au long de leur scolarité, mais certains firent cependant une carrière importante.

Il était né en 1837 et devait être à un an près le condisciple d'Émile Subert ⁵. Il était le fils d'un professeur au Collège de Nevers que les élèves de ma génération ont tous connu. Les palmarès ne comportent la liste du personnel qu'à partir de celui du 12 août 1858. Nous ne savons pas à partir de quelle date ce professeur a enseigné au Collège mais en 1858, il était professeur de 4^e. et le restera jusqu'en 1862. Lors de la transformation du Collège en Lycée, il disparaît de la liste du personnel comme plusieurs de ses confrères.

Son fils, Jules suivait avec nous, et non sans succès la classe paternelle. C'était pour moi un bon ami ; il fut même, à ce titre, mon camarade de première communion. Que ce temps est loin de nous, que d'amis aussi, que de souvenirs, il nous rappelle. Nous abordâmes ensemble le quartier latin d'alors.

Jules-Henri-Léon Pointu, externe, né à Tours (Indre-et-Loire) apparaît sur le palmarès de 1850 en classe de 3^e, en 1851 en classe de 2^e et il est nommé 4 fois sur le palmarès de Rhétorique du 26 août 1852. Émile Subert était alors en classe de seconde. Il a dû quitter le Collège en 1853.

Pointu-Norès fut un excellent élève de l'École de Droit où il obtint sa licence, et entra ensuite comme principal clerc dans une étude d'avoué où il se lia d'amitié avec le parent d'un futur ministre qui n'était alors que Me Ernest Picard ⁶. C'est avec la recommandation de ce dernier qu'il entra dans l'administration préfectorale en 1870 après avoir collaboré à un journal d'opposition qui portait dignement et fièrement le nom de « La Cloche », sous la direction de Louis Ulbach ⁷.

Successivement préfet de la Haute-Marne, puis directeur des Beaux-Arts et enfin préfet de l'Isère, de l'Hérault et de l'Eure, il prit sa retraite en 1895.

Ce personnage, fils de professeur du Collège, a donc été lié à l'opposition républicaine à l'Empire. Dans la Nièvre, le coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte avait provoqué une révolte qui fut réprimée sauvagement. L'opposition républicaine y était restée forte. La carrière de Pointu-Norès resitue la vie du Collège dans le cadre de l'histoire politique de la France. N'oublions pas non plus que si le Nivernais n'a jamais beaucoup brillé par ses poètes, les polémistes et pamphlétaires y ont souvent brillé par leur talent. Ce personnage, qui était donc élève du Collège à l'époque du passage d'Hippolyte Taine, atteste la présence à Nevers, parmi les élèves et leurs parents et même chez certains professeurs d'un courant d'opinion républicaine qu'Hippolyte Taine semble n'avoir pas connu.

1853. Hippolyte Rousseau.

Voici encore un autre exemple de cette tendance politique dans la bourgeoisie nivernaise.

Hippolyte Rousseau, externe, né à Nevers en 1835, apparaît sur le palmarès de la classe de Septième du 13 août 1846 avec un Accessit en Histoire-Géographie. La même année, son ami, Émile Subert était en Huitième. L'année suivante, il se retrouve en Sixième en compagnie

⁵ Registre Amicale, 28 juillet 1900, auquel nous empruntons divers passages (en italiques).

⁶ Picard Louis-Joseph *Ernest*, avocat et homme politique français né et mort à Paris (1821-1877) Élu député en 1858, il rejoint le *groupe des cinq* et fut un opposant à l'Empire. En 1868, avec son frère Arthur, il fonde *l'Électeur libre* Après la chute de l'Empire, il devint ministre de l'intérieur de Thiers en 1871 puis ambassadeur en Belgique. Il démissionna en 1873 et vota contre le gouvernement. Sénateur inamovible en 1875 il devint un des chefs du centre gauche.

⁷ Ulbach Louis, littérateur français né à Troyes en 1822, mort à Paris en 1889. Collabora à divers journaux littéraires et politiques, devint directeur de *La Revue de Paris* en 1855. Collabora au *Temps* en 1861 puis au *Figaro* en 1866. En août 1866, sous le pseudonyme de *Ferragus*, il commença la publication d'un pamphlet hebdomadaire, *La Cloche*, d'opposition à l'Empire. Après la Commune qu'il combattit, il eut des démêlés avec la justice militaire et dut quitter Paris. En 1878 il devint bibliothécaire à *L'Arsenal*. Il a publié plusieurs dizaines d'œuvres, romans et essais.

de Flamen-D'Assigny. Il ne figure pas toujours sur le palmarès. Nous le retrouvons pourtant sur celui de 1852 avec un accessit en Récitation classique. Il a dû quitter le collège en 1853.

C'est grâce au discours d'Émile Subert qui présidait l'assemblée générale de l'Amicale du 30 juillet 1905 que nous avons une évocation de sa vie⁸.

Hippolyte Rousseau, né à Nevers en 1835, sur la place Guy Coquille, était mon camarade d'enfance ; nous partagions les jeux de cet âge, et nous échangeions aussi quelquefois des taloches inhérentes à notre gaminerie. Nous fûmes élevés ensemble au collège et nous nous suivîmes ensuite au Quartier Latin où nous nous sommes assis longtemps à la classique table d'hôte de la Rue des Maçons-Sorbonne, ayant une vie commune pleine de charme. Tandis que l'étudiant en médecine (Émile Subert) se dirigeait vers l'hôpital auquel il était administrativement rattaché, l'élève en droit (Hippolyte Rousseau) se rendait, en dehors des cours de la Faculté, dans l'étude d'un avoué, où il fut apprécié comme il le méritait, et où il se créa d'aimables relations. Il fut ainsi mis en rapport avec la famille Lionville, et par elle, avec Ernest Picard⁹, l'un des cinq députés de l'opposition des derniers jours de l'Empire, et dont il devint l'un des secrétaires. Entre temps je l'ai vu très intimement lié avec Gambetta. Aussi Rousseau fut-il tout naturellement désigné au 4 septembre 1870, pour entrer dans l'administration républicaine ! Il fut alors nommé préfet de Seine-et-Marne, puis après avoir occupé les fonctions de Directeur au Ministère de l'Intérieur, il devint Trésorier-Payeur Général. C'est en cette qualité qu'il atteignit l'âge de la retraite. Il était officier de la Légion d'Honneur.

Rousseau était doux et aimable, quelque peu rêveur et poète, mais nous savons surtout qu'il était dévoué et empressé lorsqu'il s'agissait de rendre service à ses amis et en particulier à ceux du Nivernais. Car Rousseau aimait Nevers, et, dans ces dernières années, il ne manquait jamais, au cours de ses rares visites parmi nous, de venir voir ses anciens camarades et de se retremper, dans des conversations pleines d'épanchement, au sein des souvenirs d'autrefois, en rappelant les beaux jours si lointains que nous avons passés ensemble entre les murs de notre vieux collège.

Outre l'évocation de la vie d'étudiant à Paris, avec la classique table d'hôte, on voit comment s'orientaient les jeunes gens en fonction de leurs opinions politiques et surtout des relations familiales et d'affaires. Avec Ernest Picard et Gambetta, on voit aussi les liens entre la bourgeoisie de centre-gauche nivernaise et parisienne. La carrière politique et administrative de Rousseau est aussi caractéristique de cette époque.

1853. Auguste Clair.

À côté de ces élèves assez exceptionnels, beaucoup d'autres faisaient une scolarité très modeste. Au sortir du Collège, ils menaient une vie d'agriculteurs ou d'artisans. Ce fut le cas d'Auguste Clair qui fut élève du Collège de 1845 à 1853 et y fit donc une scolarité complète. Son nom n'apparaît pas sur les palmarès. En 1902, il était agriculteur – propriétaire et Maire de Mars-sur-Allier (par Magny-Cours). Il avait obtenu le Grand Prix de la Société des Agriculteurs de France au Concours régional de Nevers. La famille Clair était une famille d'agriculteurs et d'éleveurs réputée dans la Nièvre.

Le palmarès du 12 août 1854

Les succès relatifs des élèves au baccalauréat, cette année-là, y sont-ils pour quelque chose ? Toujours est-il que les personnalités appelées à prendre la parole sont plus nombreuses. Outre les discours d'usage du Professeur et du Recteur, les élèves durent entendre aussi ceux de l'évêque, du préfet et du maire. La panoplie était complète.

La teneur de leurs discours, apparemment diverse, forme tout de même un ensemble cohérent. Il s'agit, alors que l'état impérial se stabilise, de le justifier idéologiquement et d'exalter les perspectives qu'il propose aux Français, en particulier, sa politique de développement des sciences, des lettres, des arts et de l'industrie. L'Empire veut impulser un essor industriel et populariser un enthousiasme collectif pour le progrès et le modernisme qui

⁸ Registre de l'Amicale (citations en italiques)

⁹ Picard, Louis-Joseph-Ernest, voir note 6.

conduira aux Expositions Universelles. Il faut faire passer dans l'opinion, la croyance que cette nouvelle époque impériale représente l'apogée de la civilisation française.

De plus, l'Empire français allié à la Grande-Bretagne, s'est lancé dans de hasardeuses opérations militaires contre la Russie, après la destruction de la flotte turque, par les Russes, à Sinope en 1853. La guerre de Crimée venait de commencer et elle ne s'achèvera qu'en 1856. Il faut donc aussi susciter un élan patriotique pour soutenir ces opérations.

Nous verrons plus loin, avec l'article sur Achille Millien (qui était en classe de seconde en 1853-1854), que les élèves se passionnèrent effectivement pour cette guerre. En dépit des interdictions du règlement de discipline, les externes apportaient le journal du jour et tous lisaient avec avidité les dernières nouvelles des opérations. Millien, quant à lui, s'exalta tellement à leur lecture qu'il se mit dans la peau d'un officier pour raconter, avec beaucoup de réalisme ses Souvenirs de Sébastopol.

Tout ceci est un peu en contradiction avec l'idéologie traditionnellement défendue dans le Collège, qui voulait séparer les élèves de l'actualité politique, qui méprisait les sciences, les techniques, la notion même de progrès matériel, arrêta au siècle de Louis XIV le progrès des arts et des lettres, dépréciait tout ce qui avait suivi et mettait au premier rang de ses finalités, l'éducation morale et religieuse et l'étude des humanités classiques.

Cette complexité et ces contradictions apparaissent bien dans la suite des discours de cette journée de distribution des prix.

Le discours de M. Pointu, professeur de quatrième.

Ce très long discours, de dix pages in folio et en petits caractères, est littéralement ahurissant, d'autant plus, si l'on prend en compte la modestie affichée au début : quelques observations générales puisées dans l'étude de ce qui s'est passé autrefois, et de ce qui se passe encore aujourd'hui autour de nous.

Il part d'une citation de Chateaubriand : L'ordre social se compose de trois classes, la religion, l'intelligence et l'industrie matérielle [...] et il se lance dans une gigantesque fresque de l'évolution de toute l'humanité depuis la plus lointaine préhistoire pour démontrer qu'à chaque étape la religion et la poésie ont été les seuls éléments civilisateurs.

Il prétend d'abord que l'histoire de la Grèce antique est l'image de cette évolution générale de la barbarie à l'état civilisé. Après quoi il reprend tout à zéro : L'homme dans sa naissance [...] jeté nu sur la terre nue, condamné aux misères et à la mort [...] un être brut, esclave de son corps, ne suivant que ses appétits grossiers, intempérant et égoïste [...] isolé et défiant. Tel est le portrait qu'il fait de l'homme sauvage aux origines de l'espèce comme actuellement dans ces déserts où la science n'a pas pénétré, et dans ces terres maudites où s'est éteint son flambeau.

Inutile de dire que le tableau qu'il fait de l'histoire de l'humanité est totalement étranger aux connaissances historiques de son époque elle-même, et qu'à nos yeux toute cette reconstruction imaginaire paraît complètement farfelue. Nous parlerions de nos jours de révisionnisme historique. Mais l'important, pour nous, ce sont les thèses politiques et sociales qu'il tend à justifier par ces considérations.

Selon lui, la civilisation apparaît avec la science et la religion : de là, cet âge d'or tant chanté [...] par les poètes. Et il annonce audacieusement un nouvel âge d'or : Cet avenir de bonheur [...] ne pouvons-nous pas de nos jours le voir se réaliser, alors que la discorde frémit, enchaîné par un bras puissant, et qu'à sa place se relèvent, avec le travail vivement encouragé, la religion et la science ?

On peut même se demander si M. Pointu ne serait pas partisan d'un nouveau millénarisme. Jusqu'à Louis XIV inclusivement, beaucoup d'idéologues pensaient que le Roi de France devait être le Roi des derniers jours avant le Millénaire mythique. Avant d'évoquer un nouvel âge d'or sous la houlette de Napoléon III, il fait un parallèle curieux : Cet avenir de bonheur que Virgile entrevoyait à la naissance d'un prince appelé à régner sur l'univers conquis par son ancêtre [...] Voyait-il en Napoléon III le futur maître de l'univers dont son oncle avait commencé la conquête ?

Il se lance ensuite dans une série de développements pour démontrer que la science (les lettres humaines) et la religion sont les éléments fondamentaux de la civilisation. Il évoque pour

cela la chute de l'empire d'Alexandre qui avait répandu dans toute l'Asie les lumières de la civilisation, c'est-à-dire la science et la vertu [...] Il meurt . et l'Asie et la Macédoine et la Grèce ne sont plus qu'un vaste champ de bataille , où triomphe la barbarie [...] Athènes sous les lois de Solon, fleurit quelque temps [...] mais vient Périclès, ce brillant désorganisateur, dont tout le gouvernement se résume dans Alcibiade [...] Il révisé ainsi, à sa manière, toute l'histoire de l'Antiquité jusqu'à l'arrivée du christianisme qui indique enfin la véritable voie vers la civilisation : L'époque était arrivée ; un nouvel âge allait se développer et la civilisation entrer dans sa véritable voie. Après la chute de Rome qui avait voulu s'opposer au christianisme, l'Église et ses hommes évangéliques conservèrent avec la religion le précieux dépôt des connaissances humaines [...] L'homme marcha dès lors d'améliorations en améliorations et la société moderne prit naissance, grandit et s'éleva.

Quant à l'histoire de France, il la résume rapidement pour en faire un modèle : ses rois, s'appuyant d'un côté sur le clergé, de l'autre sur les écoles et les communes, la firent avancer d'un pas ferme [...] vers cette perfection qui la mit à la tête des nations. C'est une vraie caricature de l'histoire réelle, dont il efface tous les avatars, mais on voit qu'il veut affirmer par là, la prééminence de la monarchie, de l'enseignement et de la religion dans le progrès de la civilisation. Il faut souligner cette affirmation du progrès de la civilisation. Pour l'orthodoxie catholique, l'idée même de progrès ou de civilisation liée au progrès scientifique et technique est hérétique. Pointu, comme le faisaient ses prédécesseurs, voit une première apogée au siècle de Louis XIV. Pour les orateurs des années précédentes, il n'y avait ensuite qu'une décadence continue. Pour Pointu, le but de son discours est différent.

Il veut oublier la période révolutionnaire : Jetons un voile sur cette période [...] où il ne voit qu'une épreuve : Dieu, dans sa sagesse infinie, éprouve les nations, et par des sentiers inconnus sait les conduire au bien. Et il exalte Napoléon Ier qui apparaît au milieu du chaos [...] sa main puissante avait terrassé l'Europe [...] comme Alexandre, il sentit qu'il n'avait mission de vaincre qu'à condition de civiliser [...] Il le montre donc comme ayant une mission divine de civilisation. Et pour cela il rappela la religion dans ses sanctuaires et [...] il fonda cet autre sacerdoce, cette université qui, dépositaire de la science et fidèle gardienne de la vertu, devait faire de nous une nation forte et juste. Il affirme qu'il n'y a pas antinomie entre l'Église et l'Université : c'étaient deux sœurs, filles de Dieu, qui se donnaient la main et se prêtaient un mutuel secours pour le bonheur de tous. À côté d'elles s'éleva le travail [...] honoré, encouragé, récompensé. On est loin des discours de l'époque de la Restauration où Napoléon Ier était nommé l'Usurpateur et voué aux gémonies.

C'était presque déjà l'âge d'or : Alors la France entra dans cette véritable voie de progrès, dont elle ne devait plus sortir. Il balaie et nie en fait, tous les événements de la première moitié du XIXe siècle avec un : La France n'a plus dévié [...] Au milieu des agitations produites par le désir obscur d'un bien-être mal compris, mal expliqué [...] au milieu de la tempête [...] la science [...] le travail [...] la religion [...] lui ont permis de résister heureusement à tant de secousses terribles, efforts désastreux, mais impuissants de la barbarie [...] la France ne peut plus retomber dans la barbarie ; non jamais la France ne sera cosaque. Ce rappel de l'invasion de 1814, qui paraît ici incongru à moins que l'on ne fasse de cosaque le synonyme de barbare, a aussi un écho patriotique au moment où la France est engagée dans la guerre de Crimée contre les Russes qui devient ainsi la guerre de la civilisation contre la barbarie. Notons tout de même sa dichotomie nationale. Il y a selon lui, d'un côté la France et de l'autre la barbarie. Ainsi donc, les révolutionnaires de toutes sortes étaient des barbares, des étrangers. C'est déjà la thèse qui permettait d'exclure de la nation tous ceux qui s'opposaient à l'ordre moral et au pouvoir en place.

Dans sa conclusion, il invite les élèves à payer votre dette à notre patrie en consacrant tous leurs efforts aux fonctions qu'ils auront à remplir dans la société et à devenir des modèles de vertu pour tous et l'on verra les populations [...] oublier ces systèmes perfides qui les avaient un instant éblouies et marcher à grands pas, avec l'amélioration des mœurs, vers une prospérité réelle.

C'est ainsi que M. Pointu voit la solution finale de tous les conflits sociaux en s'appuyant toujours sur la religion, l'intelligence et le travail.

Le discours du recteur Raynaud.

Contrairement à la coutume, il ne fait dans son discours, aucune allusion, même de simple politesse, aucune référence, au discours de M. Pointu. Se sentait-il gêné par sa prise de position trop clairement bonapartiste ?

Après avoir félicité les élèves reçus au baccalauréat et affirmé hautement que les élèves du collège sont dans les meilleures conditions possibles pour faire leurs études, administration éclairée et bienveillante [...] maîtres habiles [...] il leur déclare que s'ils ne réussissent pas mieux c'est de leur faute et surtout parce qu'ils lisent mal et pas assez. C'est sur ce point qu'il bâtit son discours en partant d'un constat : leur mauvaise expression écrite. Certes, ils ont des idées mais que de phrases embarrassées, traînantes, obscures, et ayant tout l'air d'être amenées uniquement par l'obligation de dire quelque chose ! Que de maladresses de style ! Il en impute la responsabilité au manque de lectures et au sujet des auteurs grecs, latins et français sur lesquels on les interroge à l'oral du baccalauréat, il se demande même si ces auteurs, vous les avez réellement lus ? Ou s'ils ne se sont pas contentés d'en remplacer la lecture par les abrégés d'un manuel. À ce propos, nous pourrions ajouter que ce discours, sur ce point, reste d'actualité, d'autant plus que les moyens modernes multiplient les digests de toutes sortes.

Mais le succès à l'examen n'est que secondaire, la lecture est surtout fondamentale pour la formation de l'esprit, il les invite donc à lire beaucoup. Cette invite n'occupe qu'un paragraphe de son discours alors que les quatre pages suivantes sont consacrées à mettre en garde les élèves contre les mauvaises lectures. Son tableau des littératures interdites est tout à fait significatif.

Notre étude précédente sur le passage de Taine à Nevers a montré les ravages que la censure cléricale et obscurantiste avait exercés sur les bibliothèques publiques et privées. Le discours du recteur Raynaud en est une autre illustration. Il parle de la tentation des bibliothèques en affirmant qu'en les exhortant à lire et à lire beaucoup, mon intention n'est pas de vous (y) exposer sans défense. Le danger est que les jeunes s'intéressent à des livres d'idées : Histoire et philosophie, arts et sciences. Le vrai danger, selon lui, c'est donc les idées. Il faut donc être éloquent et écrire des textes brillants mais : surtout pas d'idées !

Il distingue donc parmi les auteurs, ceux qu'il appelle les écrivains vulgaires, de ceux qu'il nomme de bonne compagnie. Dès le départ, il affirme : il y a beaucoup d'écrivains, je dis des plus fameux, qui doivent entrer dans cette classe des écrivains vulgaires. Il se perd d'abord, en considérations de style pour distinguer les uns des autres : grandeur des manières [...] grâce contenue et digne [...] abondance libre et soutenue [...] exquise simplicité [...]. C'est bien ce que nous avons noté, de la rhétorique essentiellement. Avec un critère aussi vague et subjectif, la distinction est difficile à faire. Aussi Raynaud se décide-t-il à trancher plus brutalement

Pour lui certains siècles semblent le rendez-vous de grandes pensées exprimées dans un grand style et des inspirations sérieuses et profondes. Et là nous en revenons aux références habituelles : l'époque de la littérature grecque si brillante [...] surtout au grand siècle de Périclès [...] (Est-ce une pierre dans le jardin de M. Pointu pour qui Périclès était ce brillant désorganisateur ?), ensuite les lettres latines. Et il affirme hautement que dans ces deux grandes phases de la littérature, vous voyez la pensée humaine arrivée aussi haut qu'elle pouvait monter, étant abandonnée à elle-même et privée de l'influence d'une révélation supérieure et divine. Précaution indispensable : affirmer simplement la supériorité absolue de la littérature grecque et latine, c'était affirmer la supériorité d'une littérature païenne, la restriction finale était habile.

Une anecdote destinée à amuser l'auditoire est éclairante. Elle est empruntée à la vie de Racine qui, au collège, s'était passionné pour un livre grec que son régent lui avait confisqué deux fois. Racine alors l'avait appris par cœur. Le commentaire de Raynaud est très restrictif : l'ouvrage qu'il lisait était un roman, mais ce roman était écrit en grec : c'était une circonstance atténuante. Car lire un roman, même en grec ou en latin, c'était interdit, comme toute la littérature romanesque.

Après la littérature grecque et latine, il porte aux nues celle du XVII^e siècle car le 17^e siècle a été le siècle chrétien par excellence. Il cite Racine, Fénelon, Descartes, Pascal, Corneille, Bossuet et Molière. Pour les autres auteurs, surtout ceux de la fin du siècle, il émet une réserve curieuse : ils appartiennent à une époque plus exclusivement littéraire et par conséquent moins

admirable, mais il leur reconnaît le mérite de donner le dernier mot du langage français dans tous les genres. Il ignore bien entendu, de même que Delaroché (voir plus haut), toute la poésie baroque.

Quant au XVIII^e siècle, il reconnaît que ce fut le triomphe de la prose française. Il s'étonne que la langue scientifique et philosophique, si nue et si simple chez Descartes, put se prêter à la grande manière de Montesquieu et au style éblouissant de Buffon, même s'il place Voltaire bien en dessous de Fénelon et Rousseau loin derrière Bossuet. Il ne cite aucun autre auteur.

Mais toute la littérature du XVIII^e siècle est dangereuse pour les élèves, ils sont trop jeunes : vous pourrez un jour (et fasse le ciel que ce fut sans danger !) étudier cette époque curieuse de l'esprit humain. En attendant il faut qu'ils se consacrent aux chefs d'œuvre incontestés et incontestables : les grecs et les latins et les œuvres chrétiennes du XVII^e siècle. Ce que Raynaud trouve dans la littérature du XVIII^e siècle c'est une mêlée confuse de toutes les idées et de toutes les passions où de part et d'autre, on trouve souvent l'erreur et le mensonge [...] l'atmosphère désolante du matérialisme et de l'athéisme [...] l'esprit, le génie même consacré par choix à servir des causes absurdes ; la bride lâchée à toutes les passions haineuses ou jalouses ; l'ironie appliquée partout, même aux choses les plus saintes et s'efforçant de tout détruire [...] des sophismes perfides [...] des théories insensées sur l'origine et la constitution des sociétés ; l'histoire racontée sans bonne foi ; la religion attaquée par les uns, mal défendue par les autres [...] et dans ce désordre universel, l'oubli des plus saintes lois de la morale. Ce n'est même plus un réquisitoire mais une imprécation.

Après cette charge contre les auteurs du XVIII^e siècle il ne dit même pas un mot de ceux de cette première moitié du XIX^e. Sans doute les englobe-t-il dans la même réprobation.

Le recteur Raynaud s'inscrit bien dans la politique de l'ordre moral en justifiant l'effroyable censure que le parti clérical voulait imposer à l'Université. Encore devait-il paraître libéral aux yeux de l'évêque de Nevers qui se faisait gloire des bûchers de mauvais livres qu'il allumait dans tous ses lieux de prédication (voir chapitre sur Taine à Nevers) et dont l'adjoint, l'abbé Gaume ne voulait garder de la littérature grecque et latine que les œuvres des Pères de l'Église.

À la fin de son discours, il semblait annoncer son prochain départ de l'Académie, cependant il sera encore là les années suivantes.

L'improvisation de l'Évêque, Mgr Dufêtre.

Thomassin se contente de résumer l'allocution de l'évêque. Il aurait surtout parlé du langage profondément religieux de M. Pointu et insisté (avec une phrase de Pascal) sur l'idée que La science sans la religion ne vaut pas une heure de notre vie, mais en affirmant au contraire que la science avec la religion devient le foyer de l'intelligence et la mère nourricière des beaux arts. Il ne faisait que résumer en somme ce que ses prédécesseurs avaient très longuement développé.

Le discours du Préfet Lerat de Magnitot.

Son intervention (à la demande de l'évêque et du recteur) porte sur plusieurs points. Il insiste d'abord sur la protection éclairée que la ville et le département accordent à ce collège et prend sa défense contre le parti clérical, en affirmant que les élèves y reçoivent une éducation non moins sûre, non moins solide, non moins morale, non moins chrétienne surtout, quoi qu'en disent certains détracteurs de notre enseignement universitaire.

L'autre point important est l'exaltation du II^e Empire : Il affirme d'abord : Vous avez, jeunes gens, que dis-je, nous avons tous le bonheur de vivre dans une grande époque. Et il fait un tableau dithyrambique de la situation en France. Les institutions dues au génie de l'Empereur fécondent et développent les plus nobles tendances, en garantissant toutes les libertés. Grâce à cette auguste protection, nous voyons fleurir de toutes parts les sciences, les lettres, les arts, l'industrie ; et le mouvement intellectuel qui s'opère autour de nous est peut-être le plus grand spectacle qui depuis long-temps, ait été offert aux regards du siècle étonné. Ce tableau idyllique correspond bien à l'âge d'or annoncé par Pointu. Nous verrons que ce thème sera repris d'année en année.

Mais, il manque à ce tableau un élément essentiel, la référence religieuse. Napoléon III savait bien qu'il ne pourrait maintenir son régime qu'en donnant des gages à l'Église. Sans sacrifier l'université impériale, il lui avait permis de lui dicter ses lois et d'orienter sa philosophie comme on vient de le voir. Napoléon III savait aussi faire des gestes spectaculaires d'allégeance à la religion et le Préfet insiste beaucoup sur le dernier en date : l'Empereur, toujours si noblement inspiré, plaçait, il y a deux mois à peine, les braves soldats de nos flottes et de nos armées sous la divine protection de la sainte patronne de la France. Gage donné à l'Église mais aussi transformation d'une guerre essentiellement économique et politique (le contrôle des détroits) en croisade religieuse et civilisatrice.

Ceci lui permettait d'amener le dernier point de son intervention, la glorification de l'expédition militaire et de ces braves enfants de la mère patrie, qui soutiennent dignement au loin la gloire et le nom de la France. Il semble même partager l'idée de conquête universelle qu'avait évoquée Pointu en affirmant à propos de cette expédition en Orient : c'est de là que nos aigles victorieuses vont s'élancer à de nouveaux triomphes. Certains hommes du pouvoir croyaient-ils réellement que la guerre de Crimée serait le point de départ d'une série de guerres victorieuses destinées à reconstituer un Grand Empire ?.

Le discours du Maire.

Comme tous les autres orateurs, le maire éprouve le besoin de faire, d'abord, allégeance à la religion en donnant un satisfecit à l'aumônier du Collège, l'abbé Lebrun : un ecclésiastique éclairé qui sait imprimer dans le cœur de ses élèves les maximes de l'évangile et gagner leur confiance et leur affection par ses rapports journaliers pleins de bienveillance et de dignité. L'important étant de souligner contre les contempteurs du collège la bonne éducation religieuse qui y était donnée.

Autre satisfecit au Principal du Collège qui est parvenu à lui faire traverser les temps orageux qui ont agité le pays, sans secousses intérieures et sans que sa prospérité en ait été ébranlée. L'important, cette fois-ci étant de rassurer l'opinion sur le plan politique. Aucun risque, le Collège n'est pas une pépinière de républicains ou de révolutionnaires.

Mais c'est un autre aspect de la politique générale qu'il développe sous forme de conseils aux élèves qui vont quitter le collège. Il insiste sur les obligations qu'ils vont avoir à assumer. La société dans laquelle ils vont entrer a ses exigences ; chacun de ses membres doit se rendre utile à ses concitoyens et concourir par ses travaux et ses études à la prospérité du pays.

Le progrès de la civilisation rend les besoins plus nombreux, plus exigeants [...] Il faut donc faire passer au plus vite, dans l'application industrielle, toutes les découvertes de la science et pour cela le travail en groupe est plus efficace que la recherche solitaire. Au passage, il critique les savants anciens renfermés dans leurs ateliers, absorbés entièrement dans l'étude [...] peu soucieux de propager le résultat de leurs recherches et surtout leur utilisation pratique dans l'industrie. Pour les élèves, cela implique aussi que les études du collège ne sont qu'un début et qu'ils devront continuer à étudier et à travailler.

Ce point de vue est assez nouveau et bien dans l'orientation de la politique de développement économique et industriel que voulait promouvoir l'Empire : les inventions et les perfectionnements sans nombre [...] dans les sciences, dans les arts et dans l'agriculture [...] le mouvement immense imprimé aux esprits. (Nous retrouvons là l'autre volet du discours de Pointu : le développement industriel).

Tous ces discours, comme on le voit, concourent à développer les éléments idéologiques du nouveau système politico-religieux de la France, à le justifier, aussi bien aux yeux des élèves que, et surtout, à ceux de leurs parents et du reste du public, et à leur donner à tous, des perspectives exaltantes d'avenir. Il s'agit donc, bien plus que d'une cérémonie universitaire, d'une manifestation politique.

Les résultats du baccalauréat et les effectifs du collège.

Une page entière du palmarès est consacrée à la présentation de ces maigres résultats. Le Collège a présenté cette année, quatorze élèves aux examens du Baccalauréat ; six ont reçu leur diplôme. Ce sont les internes Camus (Jean-Émile), Meulé, Piasecki et Pinton, pour les

Lettres et Prégermain et Charpentier (Léopold) pour les Sciences. Nous ferons remarquer que sur les quatorze élèves susdits, candidats au Baccalauréat, douze ont été déclarés admissibles pour la version latine. Il n'y avait donc que quatorze élèves en classe terminale. Six reçus sur quatorze, le résultat est faible. La remarque de Thomassin montre que tous avaient une épreuve de latin et que leur niveau dans cette discipline était bon. Ce qui signifie que les autres enseignements étaient d'un niveau plus faible.

En 1853 le collège avait 216 élèves dont 142 pensionnaires ou 1/2 pensionnaires et 74 externes.

Le Recteur Raynaud, dans son discours, avait fait allusion à la situation de l'année précédente. Cette année, je suis beaucoup plus à mon aise. Si le triomphe n'a pas été aussi complet que nous l'aurions désiré, du moins vous n'avez pas été vaincus. D'ailleurs nous savons que vous avez tous bravement combattu, et vous avez montré une contenance qui nous promet pour l'avenir une victoire plus éclatante. Toujours ce langage guerrier qui surprend, sauf à le mettre en rapport avec la situation politique du moment, la guerre de Crimée.

1854 - Émile Subert. Une section scientifique dans le second cycle.

Émile Subert, né à Nevers, le 6 juillet 1836, est entré au Collège en classe de 7^e en 1846. Il suit le déroulement normal des études jusqu'en 2^e avec presque chaque année une ou plusieurs nominations au Palmarès.

L'année suivante, 1852-53, il fait partie d'une section des sciences de la classe de Rhétorique réunissant des élèves de seconde et rhétorique. Il faut voir dans cette particularité, la conséquence de la création d'une section scientifique dans le 2^e cycle. Jusqu'en 1852, l'enseignement en seconde et rhétorique était uniquement littéraire et sur le palmarès ne figuraient que les compositions traditionnelles en latin, grec, français et histoire.

Une section scientifique apparaît donc à partir de la seconde en 1852, mais la mise en place paraît difficile. En 1852-53, les élèves de seconde, section lettres ont une composition de Chimie et Cosmographie, mais il n'y a pas de section sciences. En Rhétorique, il aurait dû y avoir une section sciences, mais les élèves y entrant n'avaient pu suivre cet enseignement en seconde, l'année précédente, puisqu'il n'existait pas encore. Il fut donc créé une section : Rhétorique et Seconde réunies, permettant aux premiers de rattraper leur retard et aux seconds de faire le cours normal.

Les compositions figurant au palmarès nous donnent une idée de leur programme : Arithmétique et Algèbre, Géométrie, Physique et Chimie. Émile Subert figure dans cette section et est trois fois nommé avec un accessit d'excellence, un 1^{er} prix de Physique et Chimie et dans les compositions communes avec la section lettres, avec un accessit en discours français.

Cette solution sera maintenue, en 1853-1854, mais dès la rentrée 1854, chaque classe du deuxième cycle comportera les deux sections.

En 1853-54, Émile Subert se trouvait donc en classe de Logique, section sciences. Il avait même obtenu un accessit de physique et d'histoire naturelle. Mais il ne figure pas sur la liste des reçus au Baccalauréat. Cette année, le Collège avait présenté 14 élèves et six avaient été reçus, tous internes, 4 en lettres et 2 en sciences.

Il a poursuivi une carrière scientifique. D'après ses souvenirs, il aurait préparé le concours de Polytechnique (voir plus loin, la note sur Henri Bourdiaux). Il fit ses études médicales à Paris et y soutint sa thèse sur le catarrhe du sac lacrymal et son traitement. Il vint tout de suite s'installer à Nevers qu'il ne devait jamais plus quitter.

Comme médecin, il se voit attribuer de multiples fonctions, bureau de bienfaisance, assistance publique de la Seine, médecin en chef de l'hôpital, médecin légiste, du Collège puis médecin du lycée de Nevers, mais il était aussi médecin de l'école normale d'institutrices, de la compagnie P.L.M. et vice-président du conseil d'hygiène de la Nièvre.

Très attaché à son ancien bahut, il s'est occupé activement de la vie de l'Amicale des Anciens Élèves, d'abord comme vice-président, (le président en titre, le Général Bourdiaux résidant loin de Nevers et souvent empêché d'assister aux réunions), puis comme président après la mort de son ami de 1899 à 1919.

Ce fut une personnalité importante dans la vie de Nevers. Nous lui consacrerons une autre notice dans la partie consacrée à l'année 1919.

Il part du constat que l'enfant se construit à l'image de ceux qui l'entourent : talis pater, talis filius [...] d'où l'importance pour les parents de ne donner dans la famille que de bons exemples à leurs enfants et de veiller à la moralité de ceux qui les entourent et il cite à l'appui, Fénelon, Quintillien et Saint Augustin.

Passant au stade du collège il insiste sur la nécessité pour les maîtres de bien connaître les enfants leurs aptitudes, leurs sentiments et leurs habitudes et cette observation révèle leur éducation familiale : miroirs assez souvent fidèles des manières d'être de la famille.

L'éducation au collège dépend selon lui, de la conformité entre l'éducation de la famille et celle du collège : communauté de vues et homogénéité de direction ; mêmes enseignements, mêmes croyances, mêmes usages religieux, mêmes pratiques morales, même respect des hommes et des choses. Si cette harmonie n'existe pas, l'enfant peut devenir un rebelle et un mauvais élève, ou au contraire se trouver en conflit avec ses parents.

Dans le cas contraire, ces problèmes n'existent pas surtout si les parents soutiennent les maîtres et il en profite pour plaider en leur faveur : car elle est rude, Messieurs, la tâche des professeurs de vos fils : cette vie d'assujettissement et de labeur, dans laquelle on ne fait pas fortune, qui se consume dans des fonctions éminemment utiles à tous et à chacun, a bien quelques droits à la reconnaissance des familles et à la considération publique. En qualité d'aumônier, il avait une place à part dans le collège, il pouvait donc parler librement en faveur de ses collègues et exprimer ainsi leur revendication générale de respect et de reconnaissance de la part des parents et de la société que l'usage ne leur permettait pas d'exprimer publiquement.

Évidemment il insiste aussi sur le fait que les maîtres doivent être des exemples vivants pour les élèves qui ont vite fait de découvrir les contradictions entre les discours et le vécu. Le maître ne peut feindre vis-à-vis d'eux : son masque tombe bientôt aux yeux intelligents de l'argus qui l'observe.

Lebrun enchaîne de suite sur l'hypocrisie de la société tout entière. Il fait une charge contre l'esprit du siècle riche en paroles et pauvre en réalisations et en exemples : les parleurs de tous genres, les discoureurs de toute espèce, les orateurs de tous ordres ne nous ont pas manqué [...] Messieurs, il faut aux peuples moins de paroles et plus d'actions, de même, en fait d'éducation, plus d'exemples et moins de préceptes.

S'adressant toujours aux parents, il leur répète : Qui que vous soyez, Messieurs, vous avez aussi charge d'âmes vis-à-vis de la jeunesse qui grandit à vos côtés. Ils doivent donc lui donner l'exemple, non seulement dans la vie familiale mais aussi dans les différentes positions que vous occupez dans la hiérarchie sociale.

Selon lui cette éducation doit développer essentiellement trois vertus : l'amour du travail [...] le respect de l'autorité [...] la pratique de la religion.

Très curieusement il se lance dans des considérations sans aucun rapport avec son sujet, mais qui traduisent bien la situation d'inquiétude existentielle de ses contemporains : une ère de transformation, où il est incertain de quel côté penche le monde, inquiets du plan de la providence, nous qui ne savons le tout de rien, pour me servir des termes de Montaigne. Il parle du présent, si rapide en lui-même, comme il semble parfois se traîner avec lenteur sur les routes du temps. Il affirme qu'il y a pour le monde, une énigme à deviner, un nœud à dénouer et un problème à résoudre et que les esprits en suspens attendent dans l'anxiété une solution qui importe aux destinées de l'humanité. Il parle d'une attente de cette heure suprême qui marquera une de ces époques de fin et de renouvellement des sociétés de la terre [...] ce lourd et mystérieux avenir.

Il prend ici le ton prophétique, annonciateur d'on ne sait quelle Apocalypse ou de quel Millénarisme. S'agissait-il d'exprimer l'angoisse générale ou bien pensait-il réellement que ce Second Empire était le précurseur d'un bouleversement universel ? M. Pointu annonçait un nouvel âge d'or. Il semble bien que toute cette génération ait eu le sentiment que les progrès scientifiques et techniques allaient finir par instaurer un nouvel ordre mondial. Dans sa conclusion adressée aux élèves, M. Lebrun précise en effet qu'il voit en eux les traits d'union entre un passé, dont les derniers vestiges achèvent de s'effacer et de disparaître, et un avenir qui fait pressentir à tous un nouvel ordre des choses, auquel semblent préluder les étonnantes découvertes de notre époque. Vous apparaissez à une heure solennelle de la durée des siècles.

Pour lui, bien sûr, tout cela s'inscrit dans un dessein divin et il cite Demaistre : Quand Dieu efface, c'est qu'il veut écrire. Il invite donc les élèves à devenir des hommes de foi et d'action.

M. Lebrun partage-t-il, à propos de Napoléon III, l'illusion millénariste que nous avons supposée, à propos des discours des années précédentes ? Toujours est-il qu'il exalte, lui aussi, la guerre de Crimée et lui donne des dimensions de croisade : La France, ce véritable soldat de Dieu, selon l'énergique expression de Shakespeare ¹², dont la redoutable épée qui s'étend partout pour le triomphe du droit et la vraie liberté des peuples, combat si résolument aujourd'hui pour l'émancipation menacée de l'Europe et la paix du monde. Et il invite les élèves à se montrer un jour les fortunés défenseurs de cette France, que l'Empereur Napoléon III a su relever aussi haut, et qu'il aura contribué puissamment à maintenir, ce que Grotius appelait : « Le plus beau royaume après celui du ciel ».

Le discours de l'Inspecteur d'Académie Raynaud.

Le discours de Raynaud est dans son ensemble un appel aux élèves pour rechercher les véritables valeurs et assumer leurs devoirs envers la société. Mais dans la dernière partie, il place une réflexion curieuse qui n'a aucun rapport direct avec le contexte : Vos pères, jeunes élèves, ont vu tomber bien des choses que le temps avait respectées. À l'aspect de ce nivellement de toutes les existences dans l'égalité d'une loi commune, on a dit [...] qu'aujourd'hui le talent était la seule noblesse. Malgré le vague de l'expression, il y bien là le constat que le fondement hiérarchique traditionnel de la société s'était écroulé et que le talent, (les qualités personnelles), allait fonder la nouvelle hiérarchie.

Dans sa conclusion, il fait directement allusion aux réalités nationales : la France offre en ce moment au monde un grand spectacle. Tandis qu'elle applaudit au courage et à la patiente énergie de ceux de ses enfants qui combattent pour elle à 600 lieues de la patrie, elle offre à toutes les nations un vaste concours, où sont conviés tous les talents dans les sciences, dans l'industrie, dans les beaux-arts ; et toutes les nations viennent sanctionner par leur admiration, l'incontestable supériorité de la nôtre.

Allusion à la guerre de Crimée qui n'en finissait plus et à l'exposition universelle de Paris, mais surtout affirmation de l'orgueil national. Ce sont les points sur lesquels le Préfet insistera lourdement et lui aussi, comme Raynaud, emploiera le mot spectacle pour désigner cette démonstration de puissance dénonçant ainsi sa facticité. On a l'impression que, aussi bien la guerre de Crimée que l'exposition universelle ne sont que des spectacles donnés au monde pour affirmer la puissance de l'Empire français.

Le discours du Préfet Lerat de Magnitot.

Dans son introduction, le Préfet, Henri Lerat de Magnitot se présente à la fois comme magistrat et comme père de famille. (Son fils, Gaston de Magnitot est, en effet, entré comme élève au Collège, en classe de 5^e. Il a d'ailleurs obtenu cette année-là le Prix d'Excellence avec un total de huit nominations. Il trustera les prix d'excellence jusqu'en classe de Logique et sera reçu au baccalauréat en 1860). C'est à ce double titre qu'il exprime son satisfecit au Principal et aux professeurs avant de parler de la grandeur de l'époque qui exige des jeunes qu'ils deviennent des hommes habiles, instruits et préparés par des études sérieuses aux luttes de l'intelligence comme à celles des sciences, des arts, de l'industrie [...]

Le Préfet construit toute son intervention sur l'exaltation de la puissance de l'Empire français. Il faut préciser que l'Exposition Universelle de 1855 était un projet ambitieux, encouragé par Napoléon III pour démontrer la grandeur et l'excellence de la France.

La première Exposition Universelle des produits de l'industrie (de Paris) se tint, (par Décret impérial du 8 mars 1853), sur le Champ de Mars, du 15 mai au 31 octobre 1855. Elle eut lieu quatre ans après l'Exposition Universelle de Londres et essaya de rivaliser avec celle-ci. Ainsi, le Palais de l'Industrie tenta d'être l'égal du Crystal Palace de Londres. Cet événement fut très important et accueillit près de 5 100 000 visiteurs.

¹² Nous ne savons pas d'où il tire cette expression de Shakespeare, pas plus que celle de Grotius cité ensuite.

Sur le plan artistique, la particularité de cette Exposition fut la présentation de plus de 5000 peintures et sculptures au palais des Beaux-arts (édifié pour l'occasion, rue Montaigne) ; sous la forme d'une rétrospective de plus d'un demi-siècle d'art, le Second Empire voulait y suggérer la prééminence de la France dans ce domaine.

On peut effectivement considérer que, pour les contemporains, et en particulier l'ensemble de la bourgeoisie, ce fut un événement assez extraordinaire. Beaucoup ignoraient ou n'avaient pas mesuré l'importance de l'Exposition de Londres en 1851. Celle de Paris leur apparaissait comme exceptionnelle dans l'histoire de l'Europe. De plus c'était la première fois, pour eux, qu'on mettait en avant et qu'on célébrait avec solennité les produits de l'agriculture et de l'industrie et les progrès techniques. C'était donc leur domaine d'activité qui était célébré et qui prenait le pas sur les valeurs anciennes. L'Empire leur apparaissait bien comme un Empire bourgeois, décidé à développer leurs secteurs d'activité. D'où leur adhésion au régime.

Le Préfet passe assez rapidement sur la guerre contre la Russie et n'en retient que l'exaltation patriotique : En France, chacun se sent grandir en présence du danger, et là où flotte le drapeau national, là où s'élancent nos aigles victorieuses, des rives de la Baltique à celles de l'Euxin, vous savez, nous savons tous, avec quelle généreuse ardeur, le courage et le patriotisme rivalisent pour défendre au nom du souverain, la cause glorieuse de nos armes.

Par contre il insiste lourdement sur l'Exposition Universelle et sur la grandeur du siècle. Vous avez le bonheur d'assister, dès votre plus jeune âge au plus grand spectacle qui se soit déroulé depuis bien des années aux yeux étonnés du monde. Les améliorations, les progrès, les embellissements mêmes de tout genre devant lesquels s'étaient élevés jusqu'à ce jour des impossibilités presque insurmontables se réalisent sous nos yeux comme par enchantement ; c'est que [...] aux paroles et aux discussions stériles ont succédé des actes et des faits ; c'est qu'aujourd'hui plus que jamais, vouloir c'est pouvoir ; c'est que la pensée de l'Empereur est là, et que seule, elle suffit pour inspirer, féconder et vivifier les plus nobles conceptions du génie humain, de même que jadis, sa volonté puissante avait suffi seule également, pour rétablir l'ordre et le principe d'autorité menacés. Ce sera, que dis-je c'est un grand siècle que le nôtre.

Il oublie l'exposition précédente de Londres comme si celle de Paris était la première et l'unique. Il exprime surtout la confiance dans un progrès sans limites, car tout devient possible : aujourd'hui plus que jamais, vouloir c'est pouvoir. Ce qui paraissait impossible ne l'est plus. Il introduit même une dimension mythique : tout se réalise sous nos yeux comme par enchantement, ce qui lui permet de glorifier à outrance la personnalité de Napoléon III qui apparaît comme le grand enchanteur dont la pensée et la volonté seules suffisent pour réaliser ces miracles. Nous voici revenus au XVIIe siècle et au culte du Roi Soleil. La phrase citée en dernier fait bien le parallèle avec le Grand Siècle de Louis XIV : c'est un grand siècle que le nôtre.

L'intervention de l'Évêque.

Cette célébration du progrès et de la civilisation industrielle et technique devait quelque peu perturber l'évêque qui rebondit donc sur une phrase de l'abbé Lebrun au sujet du devoir.

Il ne peut pas prendre à contre-pied la célébration par le Préfet du développement industriel. Il reconnaît que l'intérêt est un puissant mobile qui stimule le travail, développe l'intelligence, active le commerce et l'industrie, et favorise le progrès de la civilisation et du bien-être. Mais il veut en limiter le domaine : qu'il demeure dans sa sphère, qu'il fonctionne toujours sous la surveillance et l'autorité du devoir, car s'il parle en maître, s'il veut occuper le premier rang, tout ordre est renversé et toute vertu disparaît.

Il oppose donc à l'intérêt qui ne doit jouer que dans la sphère économique, l'amour du devoir qui doit animer en priorité tous les hommes.

Le discours du Maire.

Le Maire consacre son discours au Collège et l'on voit qu'il tient à justifier l'administration municipale. D'après lui, ce n'est que depuis que celle-ci a pris directement à son compte sa gestion que le Collège a prospéré : il n'a révélé des germes de prospérité [...] que depuis 1832. À cette époque la Ville a pris à son compte cet établissement, il renfermait alors 32 internes et

huit professeurs [...] Aujourd'hui le Collège comprend 150 internes, le nombre des chaires d'enseignement a presque doublé. On voit que dans l'esprit de l'époque, le nombre des internes et celui des professeurs constituent les critères essentiels de la valeur d'un établissement. Il ne parle même pas des externes. Un autre critère est l'échelle de rémunération des professeurs : les traitements sont les mêmes que ceux des lycées de troisième classe. Sur le plan du contenu des études, les besoins nouveaux de la bourgeoisie sont bien soulignés. Le Maire déplorant qu'en 1832 L'histoire y était enseignée comme accessoire, la physique et les mathématiques n'avaient qu'un professeur.

Il apporte donc un satisfecit général au personnel du Collège, mais insiste surtout sur l'ordre et la discipline en félicitant le principal : Sa sollicitude a pu maintenir l'ordre et la tranquillité intérieure quand l'émeute parcourait les rues et que le frémissement d'une révolution agitait tout le corps social. Au milieu de la tourmente, le Collège a été garanti de l'atteinte du désordre et il a franchi cette époque malheureuse sans que ses élèves se soient détournés un instant de leurs occupations studieuses.

Il se réfère évidemment aux émeutes liées au coup d'état de Louis Napoléon Bonaparte en 1852, trois ans plus tôt. Pourquoi éprouve-t-il le besoin d'y revenir ? La traumatisme causé par ces révoltes et surtout par leur aspect social semble toujours très vif.

Année 1855 – 1856.

Les résultats du baccalauréat ne vont guère varier au cours de toutes ces années. En 1856, sur dix candidats, six ont été reçus dont un seul en sciences. Mais parmi les littéraires il faut noter Achille Millien à qui nous consacrons une notice importante ci-après.

Le distribution des prix du 12 août 1856.

Achille Millien nous en a donné une rapide évocation que nous reprenons ci-dessous.

Le discours d'usage avait été prononcé par le professeur d'histoire, M. Crouzet. Il s'était contenté de prodiguer avec éloquence aux élèves des conseils sur le thème de la régularité et de la minutie du travail. Il voulait ainsi justifier la méthode d'enseignement traditionnelle des Lycées et Collèges qui paraissait fastidieuse à beaucoup. Il s'en prenait aux élèves qui trouvaient que les cours étaient trop lents et à ceux qui rejetaient certaines disciplines qu'ils jugeaient inutiles pour leurs carrières futures.

Selon lui, l'apprentissage des méthodes et la culture générale telle qu'on l'entendait encore, c'est-à-dire les humanités classiques, étaient nécessaires pour la formation de l'esprit.

Le discours de M. Calisti ¹³, Inspecteur d'Académie.

Le propos qu'il avait choisi était particulièrement important. Il lui fallait présenter et justifier la nouvelle organisation de l'Université Impériale. On a vu, en étudiant l'épisode du passage d'Hippolyte Taine à Nevers, les aspects politiques de la mise en place de cette nouvelle organisation. M. Calisti n'entre pas dans les détails pédagogiques et ne parle que des aspects purement idéologiques.

En effet, on ne peut trouver dans son discours aucun élément d'information sur son organisation, son recrutement ou son fonctionnement. Il se contente d'accumuler des périphrases et des épithètes sur ses vertus et surtout sur celles de son fondateur, Napoléon III.

Il est remarquable cependant que, pour justifier la nouvelle Université, il éprouve le besoin de se référer essentiellement à Napoléon Ier, comme pour réfuter une des critiques faites, celle de la trahison par son neveu des finalités de l'Université Impériale.

Ceci le conduit à diviniser littéralement Napoléon Ier et donc à participer à ce qu'on a appelé le culte napoléonien. Tout en lui, devient admirable et glorieux. Cela commence par

¹³ Jean Calisti, après une carrière d'Inspecteur d'Académie, devenu Inspecteur honoraire, fut tué lors du bombardement de Charleville, dans le collège de cette ville, où il s'était réfugié avec son fils, chez son ami, M. Desdouet, principal. Son fils qui a été blessé dans ce bombardement, était sous-préfet de Vouziers en 1870.

Sainte-Hélène : Sur le roc même de sa captivité, il oubliait son sublime malheur pour reposer sa pensée sur cette jeunesse française. Idéalisations du sublime vaincu et captif. Image symbolique ensuite : De son regard d'aigle qui embrassait tout, il avait compris la France.

Calisti veut montrer que l'Université Impériale était l'élément essentiel de l'œuvre napoléonienne et il la place résolument dans une perspective nationale et patriotique : L'établissement d'un système d'éducation vraiment nationale lui parut la plus sûre garantie des destinées du pays. Pour lui la fondation de l'Université Impériale fut l'acte le plus important pour la gloire impériale : Napoléon ne se fut-il présenté à la postérité qu'avec ce seul titre de gloire, il n'en eût pas moins été immortel. Il en faisait aussi un rempart de l'ordre social et moral voire idéologique, qui dans son esprit incluait forcément la dimension religieuse : ce génie qui avait recréé l'ordre social, relevé les autels, détrôné l'anarchie, fonda l'Université. Ce fut une grande et salutaire pensée [...] de confier l'instruction publique à un corps composé d'hommes tout à la fois savants moraux et religieux, et qui devait être le dépositaire des saines doctrines et des conquêtes de la science, l'antagoniste des théories pernicieuses et subversives. Or ce rôle d'enseignement et de surveillance idéologique est celui que l'Église revendique exclusivement pour elle-même.

Il s'opposait ainsi à la conception traditionnelle, selon l'Église, de l'Université, qui voyait avec réticence tout ce qui pourrait aller vers une sorte de gallicanisme, de nationalisme universitaire. Ce point permet de comprendre les raisons de la lutte sournoise que, malgré l'entente officielle, affichée entre l'Église et le pouvoir impérial, celui-ci allait, en fait, mener contre les visées d'accaparement par le clergé, des écoles et des enseignements secondaires et supérieurs. Cette lutte sournoise apparaît nettement dans l'enseignement primaire¹⁴ pendant toute la période de 1851 à 1901, mais elle permet aussi de comprendre les tractations et les différentes manœuvres au moment de la succession de Thomassin en 1856-1857, puis en 1862 pour la transformation du Collège en Lycée, et la nomination de l'Abbé Lebrun comme proviseur. L'abbé Lebrun apparaissait bien au niveau de la Nièvre, malgré les réticences du Ministère à sa nomination, comme le garant d'une certaine indépendance du lycée par rapport à l'Église et à l'Évêché.

Le culte napoléonien semble même d'une certaine manière une forme d'opposition à la réaction cléricale. Qui pouvait oublier, malgré le Concordat, le sacre etc [...] que Napoléon Ier avait été dans une certaine mesure le continuateur de la Révolution, qu'il avait pris en otage le Pape, et avait été excommunié ? Il fallait tout de même un certain cynisme pour en faire un parangon du christianisme. Pourtant Calisti n'hésite pas : Napoléon, cet homme que Dieu suscita pour sauver cette belle France et en faire la reine des nations. Il l'avait déjà sacré immortel, le voilà devenu un messie. Et il finira par lui conférer un titre semblable à celui du Roi-Soleil : Napoléon-le-Grand, ce qui n'est peut-être pas très habile car il attire pour le neveu celui de Napoléon-le-Petit, que Victor Hugo lui accordait généreusement, en participant à sa manière à la création du mythe napoléonien. Mais cette immortalité s'étend à son Université et même à la société française qui, elle aussi, a reçu une vocation messianique : (l'Université) vivra autant que la société française, dont la mission est de civiliser l'univers. Au mythe napoléonien, il joint donc une vision mythique de la France comme ayant une mission de leadership universel.

On retrouve donc ici les mythes déjà décelés dans certains discours précédents notamment ceux de l'année précédente. Il exalte au maximum l'orgueil national en le fondant sur l'amour des sciences, des lettres et des arts [...] qui fut de tous temps la gloire et la force de notre patrie. Selon lui,, la France marche à la tête des nations civilisées grâce à sa puissance politique et surtout à sa supériorité intellectuelle [...] elle est la patrie des plus belles conceptions de l'intelligence. C'est d'ailleurs la destinée voulue pour elle par la Providence puisque c'est dans le cœur d'un Français qu'elle fit naître toutes les grandes idées qu'elle voulait répandre dans le monde. Encore un rôle messianique pour la nation française. On retrouve curieusement, ici, la métaphore de Du Bellay : France, mère des Arts des Armes et des Lois.

Pour passer de l'Université de l'oncle à celle de son neveu, il explique que la vision de Napoléon Ier fut mal comprise et mal réalisée, malgré les progrès réels accomplis, surtout, depuis 1830. Ce qui lui permet d'envoyer aux oubliettes la première Restauration. Une

¹⁴ Voir notre étude *Une famille d'instituteurs nivernais, les Gilhodes* publiée par A.M.N.E. in *Cahiers Nivernais d'histoire de l'Éducation*.

rénovation était nécessaire surtout après les révolutions et révoltes de 1848 à 1852 qu'il ne nomme pas sauf par une périphrase : nous sortions à peine de cette terrible tourmente et un appel à la mémoire : il vous en souvient, jeunes élèves [...]

Il se lance alors dans la glorification de Napoléon III, l'auguste héritier de Napoléon, lui aussi missionné par Dieu : Le prince magnanime qui, sous l'inspiration de la providence, venait de nous arracher à ce cataclysme.

En ce qui concerne l'Université nouvelle, il fait seulement allusion à un nouveau mode d'enseignement [...] une forte organisation [...] ces grands centres académiques, tous dotés d'écoles supérieures [...] sans aucune précision. Il n'en affirme pas moins que cette Université a été reconstituée selon les vues profondes de Napoléon-le-Grand. Et dans cette œuvre législative il rend hommage au gouvernement et au ministre qui venait d'ailleurs de mourir : le ministre éminent qui a pris une si large part à cette œuvre de régénération et dont l'Université et les familles pleurent la perte prématurée.

Il s'agissait d'Hippolyte Fortoul qui fut Ministre de l'Instruction publique et des Cultes du 3 décembre 1851 à sa mort le 7 juillet 1856¹⁵. Il développa l'étude des langues vivantes, de la gymnastique et créa une section scientifique distincte de la section littéraire à partir de la classe de quatrième (ce qu'on a appelé la bifurcation et qui sera à l'origine de l'enseignement moderne). En fait, à Nevers, cette bifurcation ne fut mise en place qu'à partir de la classe de troisième, avec cependant beaucoup de cours communs aux deux sections, le nombre d'élèves ne permettant pas de constituer des classes distinctes de la 3^e à la Logique.

Mais on a surtout retenu de son administration la mise au pas de l'Université : il supprima l'inamovibilité des professeurs de faculté, et révoqua des opposants tels que Victor Cousin, Michelet, Edgar Quinet, Jules Simon ; il reprit en mains l'École normale (voir notre chapitre sur Hippolyte Taine). Il décida que les membres du Conseil Supérieur de l'Instruction publique et des Conseils académiques seraient désignés par le Ministre. Il dessaisit les communes de la nomination des instituteurs au profit du recteur puis du préfet. Il supprima l'agrégation d'histoire et celle de philosophie, remplaçant cette dernière dans les lycées par un simple enseignement de logique, afin d'exclure des études « ces problèmes téméraires qui jettent le trouble dans les esprits sans les éclairer, qui excitent une curiosité inquiète sans la satisfaire ». Il astreignit les professeurs de faculté à déposer à l'avance, le plan de leurs cours, et encadra l'ensemble du corps enseignant par des règlements stricts et détaillés. Il alla jusqu'à interdire le port de la barbe, « symbole d'anarchie ». Il tenta également de réformer l'Institut de France.

Le gouvernement avait besoin du concours de l'Église, et Napoléon III souhaitait une entente avec le Saint-Siège, Fortoul dut donc ménager les influences cléricales et ultramontaines. Il tenait toutefois à limiter la domination du clergé sur l'enseignement public et s'employa pour cela à rendre ce dernier inattaquable du point de vue religieux, afin d'ôter aux curés et aux évêques tout prétexte d'ingérence. Par exemple, dans les lycées, les professeurs protestants ou israélites furent écartés des cours de logique. Il réussit ainsi à sauver l'existence même de l'enseignement public que les catholiques les plus extrémistes voulaient complètement démanteler. En même temps, Fortoul, méfiant à l'égard des congrégations, et quoique non gallican, défendit les coutumes de l'Église de France, les droits des évêques et ceux de l'État contre le Pape.

Cette politique était donc très ambiguë et pleine de sous-entendus et de non-dits. C'est ce qui permet de comprendre l'ambivalence des discours de distribution des prix, l'insistance incroyable de tous les intervenants sur la qualité religieuse de l'enseignement donné au Collège, les éloges, outrés souvent, aux fonctionnaires de l'établissement et aux autorités locales ainsi que le fait M. Calisti qui n'oublie personne, parlant au nom de l'État enseignant, et saluant le savant et vertueux recteur [...] le magistrat distingué (le préfet) [...] votre illustre prélat entouré de l'élite de son clergé [...] l'honorable chef de la cité [...] la Commission administrative du Collège [...] votre digne principal [...] les maîtres qui le secondent avec autant de zèle que de talent, pour finir bien entendu par le grand prince qui nous gouverne.

À ce propos il rappelle qu'à l'occasion de la naissance (en 1856) de son fils Eugène Louis Napoléon, les élèves du Collège avaient participé aux transports d'allégresse de toute la jeunesse de nos écoles et il veut y voir la preuve de leur attachement à la dynastie

¹⁵ Notes d'après Francis Choisel in *Le Dictionnaire des Ministres*, éd. Perrin, Paris 1990.

providentielle des Bonaparte (encore le messianisme) à laquelle il promet l'avenir et faisant allusion au berceau en forme de nef offert par la Ville de Paris, la ville géante, il s'exclame : les vents et les tempêtes seront impuissants contre toi [...] tu portes César et sa fortune.

Le discours du Préfet Lerat de Magnitot.

Après de telles déclarations, il ne restait au Préfet d'autre champ d'action à évoquer que ceux de l'avenir de la société française. L'orientation de ses exhortations est intéressante. Il commence par inviter les élèves quittant le lycée à se lancer hardiment dans des luttes nouvelles, demandant plus de labeur et de persévérance avec des obstacles à surmonter plus réels et plus sérieux. Il fait évidemment allusion à la compétition économique et industrielle. Et il présente cette lutte comme un devoir de chaque citoyen, une obligation morale. Nul, quelle que soit sa fortune personnelle, n'a le droit de s'y soustraire. Il condamne donc les oisifs de tout genre : Malheur à la société dans laquelle s'écoulent ces existences stériles !

Le Second Empire connaît, en effet, un développement extraordinaire de l'activité industrielle, c'est l'époque où se construit le capitalisme français, entraînant avec lui, toute l'économie, y compris l'agriculture. Il crée aussi une classe prolétarienne dont Zola, à partir de 1868, montrera les caractéristiques et le danger social potentiel qu'elle représente. Mais en 1856, on est dans l'euphorie de cette montée en puissance et la bourgeoisie française a besoin de mobiliser toutes les énergies disponibles. Contrairement à la mentalité passée, héritée de la pensée antique qui réservait le travail aux esclaves et faisait de l'oisiveté (otium) le propre du citoyen libre, le Préfet incite les élèves à devenir des acteurs de l'activité économique.

Nous avons vu, dans les discours des années antérieures de multiples variations sur le thème de Noblesse oblige qui tendaient à exalter la culture intellectuelle pour elle-même et l'Inspecteur d'Académie Calisti, lui-même, incitait les élèves à cultiver l'amour des lettres, des sciences et des arts. Il affirmait que c'étaient les grandes idées qui faisaient la grandeur de la France. Le Préfet prend quasiment le contre-pied de ce point de vue : Si noblesse oblige, croyez que le talent, l'éducation, la fortune obligent également. Et il invite les élèves à consacrer leur intelligence et leur dévouement à la société : celui qui ne s'efforcerait pas d'y jouer un rôle actif, dans quelque position, dans quelque carrière, à quelque degré que ce fût, aurait tôt ou tard, croyez-le à se repentir de son oisiveté.

Pour justifier une telle mobilisation générale, il fait un tableau triomphal de la société française : une société aussi fortement constituée et consolidée. Il en veut pour preuve le choix de Paris pour négocier le traité qui mettait fin à la guerre de Crimée (Traité du 30 mars 1856, entré en vigueur le 16 avril 1856) et parle de victoire. Ce passage a d'ailleurs suscité l'adhésion de l'assemblée : Des applaudissements prolongés interrompent à ce moment M. le préfet. Mais on ne sait si c'est à cause de la fin de la guerre ou de l'affirmation de la victoire française : la balance où la France avait jeté tout d'abord le poids de son épée victorieuse !

Il évoque également son développement économique : les arts de la paix fleurissent [...] la puissance du pays augmente [...] sa prospérité se développe [...] et les grands chantiers publics : des merveilles qui eussent été naguère l'œuvre de plusieurs siècles, s'accomplissent aujourd'hui sous nos yeux comme par enchantement.

Le Préfet prend également le contre-pied d'un proverbe que M. Crouzet avait commenté dans son discours : Fais ce que dois, advienne que pourra, en affirmant que contrairement au scepticisme de la deuxième affirmation, la justice humaine [...] finit par attribuer à chacun la part qui lui revient, suivant ses œuvres et suivant ses mérites. Ainsi le régime impérial s'approprie un autre attribut de la divinité puisqu'il devance pour ainsi dire la justice divine.

Le discours de l'Évêque n'est pas entièrement reproduit. Thomassin le résume et en cite de mémoire certains passages : nous voudrions pouvoir reproduire textuellement (le discours) [...] notre mémoire ne nous permet d'en donner qu'un faible et pâle extrait.

Il en a retenu sa protestation contre quelques personnes (qui) ont pu croire que je réservais toutes mes prédilections pour les élèves d'un établissement qui semble par sa nature me toucher de plus près, ses affirmations réitérées d'amitié pour les élèves du Collège et son satisfecit : j'ai pu constater par moi-même que le Collège de Nevers est toujours à la hauteur de

sa grande et vieille réputation (et que) maîtres et élèves, tous ont bien mérité de mon estime et de mes sympathies.

Dans le cadre de la lutte sournoise, entre les défenseurs de l'enseignement public, réduits à la défensive et obligés de donner des gages d'orthodoxie catholique, et le parti ultra clérical qui voulaient le détruire, dont l'évêque de Nevers, ce satisfecit qui lui était ainsi arraché, était un élément important.

1856 – Henri Bourdiaux.

Henri Bourdiaux, né à Sermoise, était entré en 1848 au Collège de Nevers en classe de septième comme interne. Cette année-là d'ailleurs cette classe avait été dédoublée. Il figure sur tous les palmarès jusqu'à la classe de 3^e en 1852-53. L'année suivante, 1853-54, il profita de l'organisation transitoire de la classe de 2^e telle que nous l'avons expliquée ci-dessus, pour faire à la fois la 2^e et la rhétorique en section sciences. Il obtint de bons résultats : accessit d'excellence et 4 nominations en section sciences et le prix d'histoire et géographie ainsi qu'un accessit en français dans les compositions communes aux deux sections. Ce qui lui permit l'année suivante d'entrer directement en classe de Logique, section sciences, où il obtint le prix d'excellence, un 2^e prix de français et des 1^{er} prix dans toutes les compositions scientifiques. Cette année-là, le Collège avait présenté onze élèves au Baccalauréat et il y eut huit reçus (tous internes) dont 3 en lettres et 4 en sciences dont Henri Bourdiaux.

Son ami d'enfance Émile Subert a évoqué leurs souvenirs communs lors de l'annonce de sa mort¹⁶. Je ne puis m'empêcher de porter mes regards en arrière et de revoir les jeux de notre enfance à Sermoise, puis notre amitié au Collège, notre séjour à Paris, et enfin, l'émotion que les étudiants nivernais ressentirent lorsque nous suivions les examens pour l'École Polytechnique, puis ce fut plus tard l'embarquement, puis sa nomination comme gouverneur du Sénégal, puis Sedan où il combattit en bon et brave soldat, et enfin le poste éminent et tout de confiance qu'il occupait au ministère de la Marine.

Il avait présidé l'Amicale des Anciens Élèves de 1894 à 1896.

Il est décédé le 13 août 1899 à Saint-Pierre-le-Moûtier.

1856 – Édouard Imbart de la Tour.

Voici un autre condisciple d'Achille Millien mais beaucoup plus modeste. Édouard Imbart de la Tour, né en 1838 à Fours, est entré au Collège de Nevers en 1847, en classe de 7^e (1^{ère} division) comme interne. Son nom est d'ailleurs orthographié systématiquement Latour. La classe de 7^e avait deux divisions, ce qui correspondait aux CM1 et CM2 actuels. Comme nous l'avons signalé, on commençait le latin dans ces classes. Sur le palmarès de 1848, il a quatre nominations avec justement un accessit en thème latin. Les années suivantes, il n'est nommé qu'en enseignement religieux au moins jusqu'en 4^e. Ensuite son nom disparaît des palmarès. D'après les registres de l'Amicale, il n'aurait quitté le Collège qu'en 1856, mais il ne figure pas sur les listes des reçus au baccalauréat.

Il était agriculteur, propriétaire à Couëron, canton de Fours. Il possédait également une maison à Bourges¹⁷. Il avait succédé à son père comme Maire de Thaix et le resta jusqu'à sa mort. Sa famille avait administré la commune pendant 53 ans sans interruption. Il est décédé le 10 juillet 1913, à l'âge de 75 ans.

C'est vraiment le type même d'une famille de notables locaux, dont la vie entière est liée à celle de leur commune. Le discours de son adjoint, M. Loisy, lors de ses obsèques le souligne bien : Nous n'oublions pas que la commune de Thaix a été administrée depuis fort longtemps par la famille Imbart de la Tour, par le père de M. Édouard et par M. Édouard lui-même pendant plus de cinquante ans, et qu'ils y ont laissé de profonds et inaltérables souvenirs. La petite commune de Thaix a toujours vécu heureusement dans la paix et la tranquillité, à l'abri des luttes politiques et a été administrée avec sagesse [...] et il soulignait son esprit de liberté et de justice et sa fidélité à remplir ses devoirs de bon Français et de chrétien.

¹⁶ Registre Amicale, 28 juillet 1900.

¹⁷ B.L. Amicale, 1913, p. 35.

1849 – 1856. ACHILLE MILLIEN AU COLLÈGE DE NEVERS.

Jean-Étienne-Achille Millien, interne, né à Beaumont-la-Ferrière -Nièvre-, qui deviendra l'un des plus grands folkloristes européens, entre en 6^e en 1849, obtient le prix d'honneur Manuel en rhétorique et est reçu au baccalauréat ès lettres en 1856.

Son entrée dans cet univers lui a laissé une impression de tristesse et presque de désespoir : Ce vieux collège [...] j'y ai débuté par de tristes jours, depuis celui où, la porte franchie pour la première fois, je me trouvais, entre les grands murs, au milieu de mes nouveaux camarades. Enfant timide jusqu'à la sauvagerie, élevé en pleine nature ou dans la chaude atmosphère du foyer, tout me manquait à la fois, l'affection vigilante de mon père, la tendresse incomparable de ma mère, les animaux familiers, les paysans du village, le grand jardin où j'allais, aux approches de la pluie, écouter le bruit du vent dans les branches, cette plainte inexprimable qui me donnait un étrange frisson. Non, je ne croyais pas pouvoir me faire à cette existence du collège, et j'exprimais mes doléances de captif, sevré d'air libre et de caresses, en des lettres quotidiennes que ma pauvre mère conserva jusqu'à sa mort. Tout m'attristait ; ma nostalgie redoublait dans nos promenades, où je ne reconnaissais pas mes champs et mes coteaux. Cette impression persista longtemps, moins vive, mais toujours latente¹⁸.

Nous verrons plus bas que l'année suivante, il était bien intégré au groupe de ses camarades, pour chahuter leur pion. Ces chahuts communs étaient peut-être un moyen d'intégration inconscient des nouveaux à l'ensemble du peuple collégien ou lycéen. Quant à la tristesse de la rentrée, nous verrons que pour Duhamel, en 1900, il en sera de même, malgré la différence d'époque et d'âge.

La carrière de Millien, au collège est à la fois brillante et significative. En 6^e¹⁹, il n'obtient qu'une seule nomination, un 2^e accessit en version latine. Ceci n'a rien d'étonnant, car il était en concurrence avec des élèves qui avaient fait leur huitième et leur septième au collège et avaient déjà été préparés aux exercices de sixième. Nous verrons la même chose à propos de Jules Renard.

Mais c'était un excellent élément car l'année suivante²⁰, en 5^e, il obtint le prix d'excellence, cinq 1^{er} prix, un 2^e prix et un 3^e accessit en Histoire soit 8 nominations sur huit possibles. Et il continuera sur sa lancée, 13 nominations en 4^e²¹, avec, même, un 2^e prix aux conférences d'arithmétique et un 1^{er} prix en thème et en version d'anglais, langue dont on commençait l'étude en 4^e, et un 1^{er} accessit en dessin : Académies, (c'est la seule récompense qu'il décrochera en dessin dans sa carrière au collège) et un 3^e accessit en Enseignement religieux. En 3^e ²², 11 nominations dont un 1^{er} prix en géométrie et physique. 10 en 2^e²³, 8 en Rhétorique ²⁴ en plus du prix Manuel décerné à l'élève qui s'est le plus distingué par sa bonne conduite, son application et ses succès. (Voir plus bas, le récit, fait par Millien à ce propos).

Dans la classe terminale²⁵, qui cette année-là prit le nom de classe de logique (car la philosophie était devenue suspecte), il obtint le 1^{er} Prix d'Honneur (décerné pour l'épreuve de Dissertation de français), le 1^{er} prix d'excellence, de dissertation en latin, de mathématiques et de physique et même celui d'enseignement religieux (c'était la deuxième fois qu'il était nommé dans cette discipline). Autrement dit, il enlevait les six premiers prix de la classe. Il avait été reçu au Baccalauréat - Lettres. Le collège avait eu six reçus (dont 5 en lettres et 1 en sciences), sur 10 candidats présentés. L'année précédente sur 8 reçus il y en avait 3 pour les lettres et 5 pour les sciences.

La lecture de ces palmarès renseigne sur ce qui était considéré comme important dans l'enseignement littéraire. Dès la 6^e, c'est le latin (thème et version), la langue française,

¹⁸ In *Étrennes Nivernaises*, de 1896, pp. 54 à 61

¹⁹ Palmarès du 13 août 1850 ALJR

²⁰ Palmarès du 11 août 1851 ALJR

²¹ Palmarès du 26 août 1852 ALJR

²² Palmarès du 13 août 1853 ALJR

²³ Palmarès du 12 août 1854 ALJR

²⁴ Palmarès du 18 août 1855 ALJR

²⁵ Palmarès du 12 août 1856 ALJR

l'histoire et la récitation classique. En 5^e vient s'ajouter le grec (thème et version). En 4^e apparaît l'épreuve de vers latins, une langue vivante (anglais ou allemand) avec des épreuves de thème et version, (les langues vivantes sont enseignées comme le latin), et des conférences d'arithmétique. En 3^e la géographie s'ajoute à l'histoire et apparaissent la géométrie et la physique. En 2^e apparaissent des exercices français, la narration latine, la chimie et cosmographie. En rhétorique, le discours français et l'histoire naturelle. La classe terminale, (en 1855-56 classe de logique), est consacrée à la dissertation en latin ou français, aux mathématiques et à la physique.

L'enseignement religieux, le chant vocal ou musique vocale et le dessin sont destinés à toutes les classes et organisés à part. Le dessin propose des exercices divers selon les années, récompensés par des prix spéciaux : peinture au pastel, têtes d'après la bosse (sic) ou d'après gravures, portraits d'après nature ou d'après gravure, académies d'après gravures, études ou paysage et animaux d'après nature, dessins graphiques ou linéaires. Nous avons vu que ces disciplines ne devaient pas être le fort d'Achille Millien qui préférera peindre son Nivernais natal avec ses vers et recueillir les Chants de la Terre.

Dans les Étrennes Nivernaises, de 1896 Millien évoque quelques Souvenirs du collège de Nevers ²⁶ dédiés à son cher camarade Alexis Mouton²⁷.

Et tout d'abord les moins glorieux, ceux de leurs chahuts en étude de 5e.

Te rappelles-tu le cinquième quartier, avec son local au premier et sa petite cour isolée, sans relations avec les autres ?. Nous étions là une trentaine de gamins qui formions bien la plus vilaine collection de garnements qu'il soit possible d'imaginer. Toutefois, dans le nombre, il se trouvait un bon écolier, L ..., il représentait l'exception qui confirme la règle, mais sa sagesse ne nous servait pas d'exemple. Il y avait B ..., aujourd'hui général ; C ..., B ..., G ..., M ..., médecins, notaires, dispersés un peu partout ; d'autres - et combien ! - partis déjà pour le voyage sans retour²⁸. Notre maître d'étude était un nouveau venu : pourquoi dès la rentrée l'avions-nous pris en grippe ?. Nous lui reprochions tout ... et le reste : son nez trop long, sa barbe trop noire, ses pommettes trop rouges, son chapeau gris trop haut, son paletot sac trop vert, les carreaux de son pantalon trop larges, son accent trop languedocien ; il s'appelait Bouscarel, venait de la Lozère, et avait le tort grave de laisser mûrir dans le tiroir de sa table des fromages de Rocamadour. Débonnaire au fond, malgré ses froncements de sourcils, et sans doute de folâtre humeur en dehors de ses fonctions car nous le voyions souvent, en pleine étude, s'enfoncer dans sa pensée et se livrer à part soi à des accès de gaîté falote dont l'effet sur nous était irrésistible : un formidable éclat de rire tirait en sursaut le pauvre homme de sa rêverie joyeuse et le rappelait à la réalité. Au bout de quelques jours, la guerre était ouverte : d'un côté toutes les farces possibles, - et le diable sait si l'esprit des écoliers est fertile en pareille matière ; - de l'autre, les punitions les plus variées. C'était à chaque moment un brouhaha inattendu, un semis de pois fulminants, la charge du pion affichée jusque sur sa table, sa chaise disloquée et menaçant de s'effondrer sous lui.

Pendant la récréation du soir, en hiver, il y avait des rondes échevelées autour du poêle, des huées, des poussées, d'où le maître intervenant de sa personne, ne sortait jamais indemne. Et les pensums pleuvaient, plus de récréations, plus de promenades, nous étions au travail forcé et à la prison perpétuelle. Rien n'y faisait, tout au contraire, nous nous honorions d'un état de rébellion dont tout le collège s'entretenait. Nous nous formions à nous-mêmes une petite légende qui nous enorgueillissait, les grands quartiers avaient l'œil sur nous : quelle gloire ! Et comme elle entretenait chez nous une émulation de mauvais aloi ! Pour ma part, je me défendis longtemps à coups d'exemptions contre les rigueurs justifiées du pauvre Bouscarel ; mais un

²⁶ pp 54-61. Repris et résumé par M.Lioret in Bulletin de l'Amicale n°3 de 1988

²⁷ qui figure avec un accessit au palmarès de 1850 mais plus ensuite, peut-être avait-il changé d'établissement dans les années suivantes

²⁸ il nous est impossible d'identifier formellement ces camarades de classe de Millien en 5ème. Le palmarès nous donne quelques noms : Cassiat Charles-Élie-Ferdinand externe né à Nevers ; Thomas Antoine-Renaud ext. né à Nevers ; Thevenin Charles ext. né à Nevers ; Bourdiaux Henri int. né à Sermoise ; Latour Édouard int. né à Fours ; Barreau Louis int. né à Nevers ; Guillerault Alfred-Abel né à Xertigny (Vosges) ; Barbier Édouard int. né à Paris ; Vivier Martial ext. né à Nevers ; Cros Paul-Al. int. né à Chatillon-en-Bazois ; Bussière Antoine-Gustave-H. int. né à Saint-Révérien ; Ruiz Gustave int. né à Nevers ; Michel Auguste-Marie int. né à Fours ; Manuel Antoine-Cyrille ext. né à Nevers. Le général dont parle Millien est forcément Bourdiaux Henri qui fut président de l'Amicale, voir notice sur lui.

beau jour, il décida que les exemptions n'exempteraient plus : je me rappelle que ce jour-là, je fus très fier...

Nous retrouvons à travers ce récit, l'atmosphère du vieux lycée, avec ses quartiers, chacun d'eux correspondant à un niveau de classe ; ses cours dont certaines plus petites étaient réservées à un seul quartier ; les élèves de différents âges étant ainsi isolés les uns des autres (voir plus loin les souvenirs de Duhamel), Mais cela n'empêchait pas la communication des informations entre les différents quartiers ; l'ambiance des études qui réunissait le soir de cinq heures à sept heures, internes, demi-pensionnaires et externes surveillés, avec le poêle fumant en hiver, au milieu de la salle (ce qui fera la célébrité de la marque Godin, mais à l'époque il s'agissait de poêles cloches) autour duquel, on pouvait venir se réchauffer pendant les récréations quand il faisait trop froid et trop noir dehors.

Il faut rapprocher ce récit de pion persécuté par les élèves, des textes semblables de Louis Durieu, Jules Renard, et d'autres anciens élèves que nous citons par la suite. Mais à cette occasion, Millien évoque aussi son professeur et le Proviseur : L'excellent M. Thomassin, notre Principal, visitait souvent notre salle d'étude ; il usait de tous les moyens, persuasion et sévérité, conseils paternels et répression impitoyable ; il y perdait, tu t'en souviens, son latin et sa calotte ; il n'y avait rien à faire.

Comment, dans ces conditions déplorables, notre classe pouvait-elle marcher quand même à la satisfaction de notre professeur ? Et il était sérieux, M. Grandmottet, nous savions l'apprécier et tenions à le contenter; du reste, il n'eût pas toléré beaucoup d'écarts. Donc, malgré tout, nous apprenions nos leçons et faisons nos devoirs régulièrement...

L'histoire du surveillant se termine presque comme dans le récit de Jules Renard mais moins dramatiquement : Ainsi se passa l'année. Tu n'as pas oublié les adieux de Bouscarel : "J'ai connu bien des élèves, et de bien mauvais ; je dois vous rendre cette justice que vous valez encore moins qu'eux". Les vacances étaient arrivées, nous partîmes; lui aussi, mais il ne revint pas, il en avait assez. Nous trouvâmes, à la rentrée, un petit homme noir, sec, taciturne, qui n'admettait pas la plaisanterie. C'était fini de rire ; on se le tint pour dit.

Pauvre Bouscarel ! Je ne sais pas ce qu'il est devenu. S'il est encore de ce monde et que ces lignes lui tombent sous les yeux, qu'il y voie un souvenir contrit d'un de ses pires indisciplinés : sorti de l'âge sans souci et sans pitié où il commettait les méchantes espiègleries dont il vient de faire la confession publique, l'ancien élève du cinquième quartier en a souvent éprouvé du regret et de la confusion.

Il est significatif que le premier souvenir qu'il évoque soit celui-ci. Comme si l'excitation collective liée à cette persécution d'un surveillant qui après tout ne devait pas être très différent des autres ni particulièrement méchant, ajoutée aux réprimandes et sanctions, avait servi à former la personnalité des élèves et particulièrement celle de Millien, encore plus que les études normales. Il est de même significatif que les souvenirs de collège ou de lycée, évoqués en commun lors des réunions d'anciens camarades de classe, (comme ceux de régiment), jouent un rôle fédérateur ou de complicité caractéristique des initiations rituelles de nos sociétés.

Millien commence son article en parlant de ce plaisir d'évoquer ainsi le passé : À chaque occasion que nous avons de nous rencontrer, mon cher camarade, il est rare que nous ne parlions pas du temps où nous promenions nos cheveux noirs (ceux qui nous restent ont bien changé de couleur !) dans les cours du vieux collège. Les souvenirs s'évoquent, se pressent et nous nous rajeunissons en remontant, par l'imagination, à quelque quarante ans en arrière.

Vint la fin de l'année et la Distribution des prix, le 18 août 1855. Or cette année-là, Millien avait été absent une bonne partie du 3^e trimestre²⁹ : Aux vacances de Pâques de mon année de rhétorique, je tombai malade et luttai pendant trois mois contre une fièvre muqueuse et ses suites. Quand mon père me ramena au collège, en juillet, il me dit : "Je ne viendrai pas, cette année, te chercher le jour des prix. Je n'aurais pas à applaudir à tes succès, puisque la maladie a interrompu tes études. Tu auras le prix d'excellence, acquis dès aujourd'hui, et voilà tout ..., peut-être aussi quelques accessits que te vaudront les compositions pour les prix si elles comptent triple". Je pris part à ces compositions, à quelques autres qui les précédèrent, et, l'heureux jour venu, j'eus encore une part suffisante des couronnes.

²⁹ In *Etrennes Nivernaises*, 1896, pp. 54 à 61

Nous avons vu qu'il avait récolté 8 nominations³⁰, le Prix d'excellence, auquel il s'attendait, mais aussi les 1^{er} prix de Version latine, de Vers latins, de Version grecque, de Thème et de Version d'anglais le 2^e prix de discours français, le 1^{er} accessit de Discours latin en plus du prix Manuel décerné à l'élève qui s'est le plus distingué par sa bonne conduite, son application et ses succès. Mais qui comme nous allons le voir était annoncé, pour plus de solennité à la fin de la lecture du palmarès.

La distribution se terminait, il ne restait plus à proclamer que les derniers prix, auxquels je n'avais rien à prétendre, et le prix Manuel, cette récompense spéciale réservée à l'élève "le plus distingué par sa bonne conduite, son application et ses succès". J'aurais bien voulu m'esquiver sans attendre la fin et courir à la voiture de Prémery, où ma place était gardée. Le Principal avait remis au Préfet le palmarès, afin de rendre plus solennelle la proclamation du grand prix, et le Préfet venait d'appeler le nom du lauréat aussitôt acclamé par un ban d'applaudissements auquel je contribuais comme tous mes camarades. Puis un silence. On attendait l'élu, qui ne paraissait pas. - "Mais pars donc me criaient mes voisins, avec de bons coups de coude et de pied, c'est toi !». Je restais déconcerté par la surprise. Enfin, je dus quitter ma place et aller, je ne sais trop comment, recevoir, avec l'accolade préfectorale, les dix gros volumes que liait une courroie verte.

La cérémonie faite, chacun s'en fut, comme dans la chanson. J'étais fort embarrassé de mon fardeau très imprévu. R ... qui devait faire voyage avec moi, s'empara du prix Manuel, et nous allions suivre la foule qui s'écoulait, quand apparut, tout rayonnant de joie avec sa bonne face où riait d'ordinaire la bonne humeur, D ... , un ami de ma famille.

- "Comment ! me dit-il, ton père n'est pas ici ? Combien il le regrettera ! ... "

En même temps, il me débarrassait des neuf ou dix volumes dont j'étais chargé, et nous partions.

R ..., je l'ai dit, portait le prix Manuel par la courroie, et moi je ne portais rien que la lourde confusion qui me faisait rougir jusqu'aux oreilles, à cause des regards complimenteurs, mais, à mon avis, très indiscrets, de la double haie d'assistants que nous devons traverser. Nous arrivons à la vieille porte, et enfin nous sommes dehors filant bon train par la rue de la Préfecture. Tout à coup retentit à quelques pas derrière nous un formidable roulement de tambours.

- "Ah ! Voici les pompiers", dit D ...

- "Où vont-ils ?"

- "Ils t'escortent ... c'est pour toi. Ils fêtent ton triomphe, c'est la coutume. De ce temps-ci, leurs tambours ont soif, il faudra les arroser".

- "Comment, mais je n'ai pas le sou !" - J'avais eu soin à l'approche des vacances, de vider le fond de ma petite bourse.

- "Moi, pas davantage " dit R ...

- "Reste tranquille, j'y pourvoirai, reprend D ... en fouillant dans ses poches ... Ah ! Diable ! Je n'ai pas pris mon porte-monnaie ! ". Cette nouvelle émotion m'acheva. Je me crus déshonoré, perdu. Je n'eus qu'une pensée : accélérer le pas, fuir lâchement, me cacher dans la voiture, laisser les pompiers pour leurs frais. Et le ban continuait crescendo, implacable, enragé. Il me semblait que c'était mon pauvre cerveau que les baguettes infernales roulaient, martelaient sur la peau d'âne, appelant tout le monde aux portes, me faisant le point de mire de tous les regards. La sueur m'inondait ; j'allais tambour battant, c'est le cas de le dire, comme un criminel poursuivi ; D ... et R ... avaient peine à me suivre.

Ainsi nous atteignîmes la place Chaméane, où stationnaient les voitures de Prémery, et nous nous engouffrâmes, moi le premier, essoufflés, ahuris, dans la porte du café de la Barre, tandis que les pompiers entraînaient sur nos talons dans la grande salle, où le roulement final des endiablés tambours, éclatant comme un coup de tonnerre, mit en danse toute la verrerie de l'établissement.

J'étais sauvé. Déjà D ..., ayant exposé la situation au patron et obtenu une avance de fonds me glissait dans la main l'aubaine sonnante, qui fut accueillie avec enthousiasme par les tambours apaisés. Mais longtemps, mon cher Mouton, ce ban de triomphe résonna dans mes oreilles comme un ban de pilori.

³⁰ Palmarès du 18 août 1855 ALJR

Quelques précisions : le Prix Spécial Manuel n'était pas forcément attribué à un élève de rhétorique, c'était même souvent un élève du 1^{er} cycle qui l'obtenait, un prix d'honneur était donné au meilleur élève en Dissertation de français en classe terminale et Millien le décrocha l'année suivante, un autre prix d'honneur était attribué pour la classe de rhétorique au meilleur élève en discours latin. Cette année-là, le lauréat fut Guillerault Alfred-Abel, interne, né à Xertigny (Vosges), Millien obtenant le 1^{er} accessit ; le Café de La Barre existe toujours au coin de la rue du même nom et de la place Chaméane, mais il est inutile de demander si l'on s'y souvient de cet épisode.

Millien ajoute après ce récit : Il est agréable d'évoquer ces souvenirs déjà lointains ; mais à quoi bon les écrire ? Ils n'intéresseront guère ici que nos condisciples du vieux collège. Au contraire, nous regrettons que bien d'autres anciens du collège et lycée de Nevers n'aient pas confié à leur plume les souvenirs de leur passage en leurs murs.

Les comptes-rendus des cérémonies de distribution des prix, nous apprennent qu'elles se déroulaient en présence de toutes les autorités civiles, ecclésiastiques, judiciaires et militaires, devant un public choisi, et nombreux, en grande partie composé de dames. On précise même que l'élite de la société nivernaise semblait s'être donné rendez-vous au Collège : les dames (c'est presque la fête des sœurs et des mères) étaient surtout en grand nombre, et les plus élégantes toilettes s'évalaient en foule sous l'ombrage des grands arbres. Ce sont presque toujours les mêmes termes que l'on retrouve chaque année dans le procès verbal de la cérémonie. Et l'ordre d'énumération des autorités est presque toujours respecté en vertu du principe : cedant arma togæ (que les armes cèdent le pas à la toge). Il faut avouer que pour un jeune homme timide comme Millien, il y avait de quoi être impressionné.

Les souvenirs de Fourquemin, évoqués plus haut nous avaient appris que le matin de la distribution des prix, les tambours et les clairons battaient le rappel des élèves externes et de leurs parents par les rues de la bonne ville afin de les conduire en cortège au lieu de la cérémonie. Celle-ci commençait habituellement vers midi ou une heure et était ponctuée par des morceaux de musique interprétés par un orchestre souvent militaire. En 1855 elle débuta à midi précis, M. L'Inspecteur d'Académie, président, ayant pris place sur l'estrade, entouré de MM. le Maire de la ville, le Principal du Collège, les Membres du Bureau d'Administration et les fonctionnaires de l'Établissement, a déclaré la séance ouverte. Nous voyons que la musique faisait aussi cortège au lauréat du prix le plus prestigieux, le prix Manuel, à la sortie de la cérémonie, et que la coutume voulait qu'il fasse les frais de l'arrosage.

Le premier article écrit par Achille Millien.

Nous avons souligné plus haut la volonté de soustraire l'univers du collège à toute influence de l'extérieur et notamment aux événements politiques. C'était d'ailleurs la raison pour laquelle tout ce qui se rapportait à l'histoire récente ou à la littérature contemporaine était sévèrement proscrit, mais nous avons montré aussi que cela n'empêchait pas leur intrusion dans les murs du collège, ni comme nous allons le voir, la participation indirecte (?) des élèves à ces événements. Nous en avons un bon exemple avec une autre anecdote racontée par Millien, et qu'il présente sous le titre : Mon premier article.³¹ Achille Millien était alors en classe de Logique (terminale).

Au mois de février 1856, alors que j'étais sur les bancs du collège de Nevers, nos soldats faisaient le siège de Sébastopol. ... (Il fait une erreur sur la date, le siège de Sébastopol, commencé en juin 1854 se termina par la prise de la ville, le 9 septembre 1855, mais la guerre dite de Crimée continuait). Naturellement, les bruits lointains du camp franchissaient les grands murs de nos cours, éveillant en nos cœurs d'adolescents de patriotiques échos. Nous avons dévoré beaucoup de récits du siège et nous nous tenions au courant des faits de guerre en lisant à la dérobée "Le Journal de la Nièvre" qu'un camarade externe introduisait régulièrement dans notre quartier, en même temps que diverses relations des événements criméens. Cette littérature moderne causait assurément du tort aux vénérables classiques que nous négligions quelque peu, et les exploits de nos généraux nous faisaient oublier ceux des Scipion ou des Germanicus. Pour mon compte, j'avais le cerveau grandement échauffé par mes impressions de

³¹ In *Revue du Nivernais*, novembre 1896

lecture; je rêvais souvent de Sébastopol, je vivais de la vie du camp, je devenais le héros de quelque épisode ignoré. De là, à mettre sur le papier les rêvasseries où je me complaisais, il n'y avait que la distance de la main à la plume, - et je la franchis.

Un beau jour, je pus relire, en cachant soigneusement mon chef-d'œuvre aux yeux de mes voisins d'étude, mes « Souvenirs de Sébastopol », qui débutaient ainsi :

"En avant, camarades, et attention ! Dis-je à ma petite troupe, en quittant la tranchée où venait de nous remplacer un bataillon du 27^e".

J'avais choisi ce numéro - le 27^e - parce que le régiment qui le portait avait tenu garnison à Nevers avant de partir pour la Crimée ; quant à moi, j'étais devenu, pour la circonstance, capitaine au 6^e bataillon de chasseurs.

Vraiment, je n'étais pas trop mécontent de mon élucubration. Imprimée, mon Dieu ! Elle n'aurait peut-être pas mauvaise tournure ! Et l'idée me vint de l'envoyer au « Journal de la Nièvre » , à "notre" journal, où, - qui sait ? - je pourrais la relire, sentant bon cette encre fraîche dont l'âcre odeur délecte les narines ingénues des écrivains débutants. Mon plan fut bientôt dressé. Je fis une belle copie de mes "Souvenirs", je la mis sous enveloppe à l'adresse de M. Fay, rédacteur du journal, mais une difficulté surgit : comment signer mon œuvre ? De mon nom de collégien ? On la jettera au panier. Ne pas la signer ? Cet anonymat sera suspect. Et puis, une lettre d'envoi n'était-elle pas nécessaire ? Le cas me parut grave ; j'y réfléchis longtemps et m'arrêtai à ce moyen terme : j'écrirai une lettre mais je la signerai seulement de mon titre usurpé, précédé d'initiales ; peut-être, M. Fay n'y regarderait pas de trop près ... Voilà donc ma missive toute prête, elle se terminait ainsi :

... "Au moment d'aller rejoindre mes compagnons d'armes, j'ai l'honneur de vous communiquer, Monsieur, cette narration, qui n'est pas un morceau de littérature, qui n'a aucune des qualités qu'on admire dans un écrit et qui se ressent de la rudesse d'un soldat".

La lettre était signée J.-E.-A. (des initiales de mes prénoms : Jean-Etienne-Achille) et j'ajoutais : capitaine au 6^e bataillon de chasseurs à pied.

Mon enveloppe bien close, j'attendis le premier jour de promenade - dimanche ou jeudi - pour avoir l'occasion de la jeter à la boîte aux lettres, ce que je pus faire sans être remarqué par notre surveillant. Quelques jours se passèrent. Avec quelle anxiété, j'ouvrais le "Journal de la Nièvre", je n'ai pas besoin de le dire. Et avec quel frisson de joie surprise et effarouchée je vis imprimée ma lettre, - même ma lettre ! -, suivie de mes "Souvenirs", on l'avait coupé en deux, et je lisais, s'appliquant à « mon œuvre », la fameuse formule : "la suite au prochain numéro" !

C'était très bien, mais je tremblais à l'idée que mes camarades pouvaient me reconnaître : ces initiales n'allaient-elles pas me trahir ? - Non, elles ne me trahirent pas. Nous lûmes, tous, les "Souvenirs de Sébastopol", comme nous avions l'habitude de lire le journal, de la première à la dernière ligne, et ma modestie ni mon amour-propre n'eurent à souffrir des compliments ou des railleries que je redoutais également.

Cette œuvre parut effectivement dans les numéros du Mardi 19 février 1856 et du Jeudi 21 février³², en page 3, sous le titre général de Variétés et sans autre commentaire. Nous le reproduisons intégralement ci-dessous.

Pendant toute la guerre, le Journal de la Nièvre publiait en page 1 les informations officielles sur les hostilités, suivies d'articles ou d'extraits d'articles parus dans les journaux parisiens. Leur choix était fait par le rédacteur M. Fay. Ce journal paraissait (comme toute la presse locale) trois fois par semaine seulement. Le bas de la première page était réservé au feuilleton. Après les informations officielles, M. Fay publiait assez souvent des lettres de lecteurs sur divers sujets. Pendant la guerre, il publiait aussi des lettres de soldats à leurs familles. Certaines étaient reprises d'autres journaux. Certaines lui étaient directement envoyées par des Nivernais participant aux opérations.

Beaucoup d'articles étaient de véritables études soit sur la géographie de la Crimée, soit sur l'armée russe, son organisation, ses chefs etc... soit sur les opérations militaires, la conduite du siège de Sébastopol, les unités engagées de part et d'autres. Il y avait eu un très long article de description de Sébastopol et de sa région avant le déclenchement des hostilités, fait par un voyageur qui connaissait vraiment bien la Crimée.

³² A.D.N. 141 PER 5 et 6 et 2 MI 132.

Tous ces articles et tout ce que racontaient les soldats dans leurs lettres sur les détails de leur vie sur place et de leurs combats avaient fourni à Millien une documentation précise et abondante qui lui avait permis de donner un ton vraisemblable à son récit.

D'ailleurs celui-ci tient plus du roman que du récit de batailles. Millien commence par raconter le départ d'une patrouille dans la nuit. À la fin du troisième paragraphe, la patrouille tombe dans une embuscade et est décimée. Le Capitaine J.E.A. est blessé et fait prisonnier. Il fait connaissance d'un soldat, un jeune Polonais, appelé Dowski, faisant partie du poste chargé de nous garder. Ce soldat semble être le souffre-douleur d'un officier russe appelé Puggidoff, capitaine aux chasseurs d'Okhotsk. Cet officier avait autrefois fait le malheur de sa famille, tué son frère et causé la mort de sa sœur et de son père. Le hasard les avait réunis dans la même unité et le jeune homme ne rêvait que de vengeance : entre ces deux hommes il y avait une de ces haines profondes, implacables, qui ne s'expriment pas, et je prévis une vengeance. Lors de l'attaque française des chasseurs de la garde impériale sur la tour de Malakoff, le 18 juin 1855, Dowski profite du combat pour se venger : deux soldats parlaient à voix basse à côté de moi ... — Tu crois que c'est Dowski qui l'a tué, le capitaine ? — Oui reprit l'autre ; je l'ai vu le coucher en joue ; j'ai entendu siffler la balle qui a frappé Puggidoff au cœur ... Puis j'ai vu Dowski se précipiter sur un mur de baïonnettes ...

Cette attaque historique, qui fut d'ailleurs un échec, avait été racontée avec beaucoup de détails dans plusieurs articles du Journal de la Nièvre. Millien avait pu faire un choix de précisions stratégiques et d'épisodes vécus pour donner un air d'authenticité à son récit.

Sa créativité, ici, a joué sur l'histoire romanesque de la vengeance, avec tous les ingrédients qui pouvaient plaire aux lecteurs : l'opposition entre les Polonais et les Russes (la Russie avait annexé la Pologne), la cruauté odieuse de l'officier russe, et le portrait idéalisé de Dowski. À peine avait-il dix-huit ans, et la dernière levée l'avait forcé de se séparer de ceux qu'il aimait et de quitter son pays pour aller à cent cinquante lieues de là, défendre Sébastopol. Son front qu'il portait haut, annonçait une noble fierté ; on devinait sur son visage que l'âme de cet enfant était échauffée par de grands sentiments : on voyait qu'il avait du cœur. Ce héros est un peu une image sublimée de Millien qui avait justement cet âge et qui avoue : je devenais le héros de quelque épisode ignoré.

Notre futur poète, aurait pu, encouragé par ce succès se lancer dans une carrière de journaliste et devenir correspondant de guerre, surtout que, comme il l'avait prouvé, il pouvait écrire des documentaires convaincants sans quitter son pays natal. Mais fort heureusement pour la postérité, ce succès ne le détourna pas de son destin littéraire, il avait d'ailleurs déjà commencé à collecter les contes et chants populaires nivernais, il y occupait une bonne partie de ses vacances et avait débuté sa moisson en interrogeant les gens de son village.

Ajoutons cependant que ce canular n'était pas si éloigné que cela des travaux scolaires. La plupart des sujets de narration ou de discours demandaient aux élèves de se mettre à la place de tel ou tel personnage (de l'antiquité, de préférence, tels Scipion ou Germanicus), pour narrer telle ou telle bataille ou adresser un discours aux soldats ou au peuple. C'était au fond, un excellent exercice de composition française pour un rhétoricien ou un philosophe. Nous n'avons pas résisté au plaisir de citer intégralement cette confidence de Millien. Elle nous plonge dans la vie réelle des internes de ce temps, où malgré la discipline sévère et la surveillance constante, ils pouvaient lire le journal chaque jour où il paraissait et correspondre avec l'extérieur.

Quels souvenirs garda Millien de sa jeunesse studieuse ? L'excellent élève a dû garder celui de ses succès scolaires, le poète et folkloriste a-t-il été encouragé dans sa vie, pas facile, d'homme de lettres, par celui de son canular de Sébastopol ?

Nous en trouvons quelques traces dans son œuvre :

Derrière tes murs - Oh ! Lycée -

Sous tes toits, dans tes grandes cours

J'ai vécu sept ans ... bien des jours

Qui semblaient longs ... qui furent courts

Prime jeunesse, tôt passée ...

Plus tard, au cours de notre vie

Combien vous nous paraissez douce ...!

La fin de sa vie dans sa maison natale, à Beaumont-la-Ferrière, fut très difficile et aurait été dramatique sans l'aide matérielle de ses amis. On verra plus loin que l'Amicale vint à son

aide en lui votant une sorte de pension de 100 francs mensuels ; Achille Millien est parfois ignoré par ses compatriotes, il est peut-être bon de rappeler ici quelques éléments de sa biographie et de son œuvre.

Né à Beaumont-La Ferrière, le 4 septembre 1838, il demeurera presque toute sa vie dans sa maison natale. Enfant maladif, d'une sensibilité aiguë, il grandit près des siens et ne s'éloigna du foyer que pour ses études secondaires au Collège de Nevers. Mais dès cette époque il se passionne pour les traditions populaires du Nivernais et passe ses vacances à copier les chansons de ses voisins et surtout celles d'un domestique qui en possédait un assez vaste répertoire, mais c'est surtout à partir des années 1860-1870 qu'il s'attache à recueillir les vieux contes et les vieilles chansons nivernaises. Avec l'aide du compositeur et violoniste Pénavaire (de l'orchestre du Théâtre Italien et des Concerts Padeloup), il parcourt le Nivernais et le Morvan pour faire sa récolte comme il disait. Il collecte ainsi plus de 2000 mélodies.

Il ne s'occupera sérieusement de la publication de la littérature populaire et des traditions orales du Nivernais qu'à partir de 1879 (3 tomes parus entre 1906 et 1910). Frappé d'hémiplégie en septembre 1908, il ne put continuer à publier ses documents, (3 volumes de Chants et chansons, restaient à publier sans compter les contes, usages et superstitions, manuscrits déposés en partie aux ADN, et à la Société Académique du Nivernais). Paul Delarue et son fils Georges les reprendront plus tard et les publieront en partie. En 1895, il édite Les Etrences nivernaises et fonde en 1896, La Revue du Nivernais, où il publie des œuvres personnelles et des contes nivernais.

Mais il était déjà connu comme poète. En 1865, Sainte-Beuve fait son éloge, il avait déjà publié trois recueils de vers, La Moisson (1860), Chants agrestes (1862) et les Poèmes de la nuit (1864). Il était entré dès 1860 à la Société Nivernaise des Lettres, Sciences et Arts qui le soutiendra dans toute sa carrière et dont il deviendra Président d'Honneur.

Il était aussi connu comme folkloriste, il avait traduit et publié plusieurs recueils de chants et poèmes russes, grecs, serbes, monténégrins, portugais, tchèques, bulgares et néerlandais, ce qui lui valait dans ce domaine une réputation européenne.

Ses trois premiers recueils de poésies furent suivis de beaucoup d'autres jusqu'à ses derniers chants, Roses de Noël, parus en 1924.

Malgré cette abondante production, les nombreux prix décernés par l'Académie Française et bien d'autres, les décorations et distinctions conférées par les souverains de plusieurs pays d'Europe et d'Amérique, il vécut modestement et mourut pauvre, et il resta assez ignoré en France et même dans le Nivernais, comme le déplorait Raoul Toscan, en faisant son éloge funèbre à la Porte du Croux, le 27 Janvier 1927.

Dans ses dernières années, les difficultés financières s'accumulèrent. Si bien qu'en 1913, l'Amicale des Anciens Élèves du Collège et Lycée de Nevers lui attribua une pension : ³³ une mensualité de cinquante francs est accordée à Monsieur Achille Millien, de Beaumont-la-Ferrière à partir du premier janvier 1914. En 1914, de même, c'est L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres qui lui attribue une somme de 1000 francs, pour la publication du 4^e volume des chants populaires du Nivernais (sur les arrérages de la fondation Dourlens)³⁴.

ŒUVRES : RECUEILS FOLKLORIQUES: Chants populaires de la Grèce moderne, Paris, 1860. Chants populaires de la Grèce, de la Serbie et du Monténégro, Paris, Lemerre, 1891. Fleurs de poésie, morceaux des poètes étrangers contemporains, Poètes portugais, Paris, Lemerre, 1893. Les chants oraux du peuple russe, Paris, Champion, 1893. Ballades et chansons populaires des Slaves d'Autriche : Tchèques de Bohême, Moraves, Slovaques, Paris, 1892. Ballades et chansons populaires, tchèques et bulgares, Paris, Lemerre, 1894. Le Parnasse du dix-neuvième siècle. Poètes néerlandais (Hollandais et Flamands), Paris, Lemerre, 1904. Petits contes du Nivernais, 1894. Chants et chansons populaires du Nivernais, recueillis et classés par Achille Millien, 3 vol, Tome 1 Complaintes, Chants historiques (1906), Tome 2 et 3 Chansons anecdotiques, (1908, 1910), Paris, E Leroux. Chansons recueillies en Nivernais, 1 cahier manuscrit, (se trouve à la BM 2 N 360 / MS 97).

A édité Les Etrences nivernaises, 1895-1896, Nevers, Vallière, 2 vol. A dirigé La Revue du Nivernais de 1896 à 1909, Nevers, Vallière, 8 vol.

³³ Registre de l'Amicale, réunion du 27 décembre 1913.

³⁴ Registre de l'Amicale, Assemblée générale du 12 juin 1914.

Publications par Paul Delarue : Recueil des chants populaires du Nivernais (6 séries, Ligue française de l'enseignement, de 1938 à 1947). A. Millien et P. Delarue, Contes du Nivernais et du Morvan, Paris, Erasme, 1953, Gallimard, 1978. Publications par Georges Delarue. Récits et Contes populaires du Nivernais

ŒUVRE POÉTIQUE : La Moisson, Nevers, Bégat, 1860. Chants agrestes, Paris, Dentu, 1862. Légendes d'aujourd'hui (Poèmes suivis de Lieds et Sonnets), Paris, Garnier, 1870. L'Exil de l'Art, in B.S.N., 1863 Les Poèmes de la Nuit, Paris, Dentu, 1863. Musettes et clairons, Paris, J.Tardieu, 1865, et 1867. Les poèmes de la Nuit ; Humouristiques ; Paulo Majora, Paris, Dentu, 1865 Voix des ruines, Légendes évangéliques, Paysages d'hiver, Paris, Lemerre, 1873. Premières poésies, Nouvelles poésies, (La Moisson, Chants agrestes, Poèmes de la Nuit, Musettes et Clairons, Légendes d'aujourd'hui, Voix des Ruines, Poèmes et Sonnets), Paris, Lemerre, 2 vol. , 1875-1877. Poèmes et sonnets, Paris, Lemerre, 1879. Chez nous : Le long des sentes nivernaises ; Airs de flûte ; Le jour qui tombe, Paris, Lemerre, 1896. Aux champs et au foyer : Plein air, Intérieurs, Rêves et Souvenirs Paris, Lemerre, 1900. En Mémoire de Louis Tixier, Beaumont-La-Ferrière, 10 juin 1906, Ed Prémery. Le Nivernais, notre terre, in Grande Revue, 16 juin 1906. L'heure du couvre-feu, Paris 1910. L'heure du Couvre-feu ; Genêts et bruyères ; En Morvan ; Ballades noires et chansons roses ; Chants de Noël ; Epaves ; Ultima, Paris, Lemerre, 1911. Choix de poésies, Nevers, Ropiteau, 1913. Sous l'Etoile, Petits poèmes de guerre, Paris, Champion, Nevers, Ropiteau, 1915. Roses de Noël, (derniers chants : 1910-1924), Paris, Lemerre, 1924. Anthologie du poète nivernais A. Millien, Nevers, Fortin, 1924. Poèmes choisis, Aix-en-Provence, Le Feu, 1924.

La première œuvre littéraire d'Achille MILLIEN.

Souvenirs de Sébastopol.

Journal de la Nièvre — 19 et 21 février 1856.

VARIÉTÉS

Février 1856.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

On a dit qu'il est doux de se rappeler les dangers qu'on a courus et les peines qu'on a éprouvées, lorsqu'on n'a plus à redouter les uns et que les autres sont passées. Aussi ai-je pris plaisir à confier au papier quelques souvenirs et à raconter en quelques lignes un épisode de ma vie de soldat. Au moment d'aller rejoindre mes compagnons d'armes, j'ai l'honneur de vous communiquer, Monsieur, cette narration, qui n'est pas un morceau de littérature, qui n'a aucune des qualités qu'on admire dans un écrit et qui ne ressent que la rudesse d'un soldat.

Si vous jugez convenable de lui donner place dans les colonnes de votre journal, veuillez l'y insérer, Monsieur, je vous en serai reconnaissant.

Recevez, etc.

J. E. A.,
Capitaine au 6^e chasseurs à pied.

Souvenirs de Sébastopol.

« En avant, camarades, et attention ! » dis-je à ma petite troupe, en quittant la tranchée où venait de nous remplacer un bataillon du 27^e.

L'obscurité de la nuit et le bruit de la pluie qui tombait à flots et assourdissait nos pas, favorisaient notre entreprise. J'avais été chargé d'aller reconnaître avec quelques hommes d'élite, les postes avancés des Russes, et nous nous avançons silencieusement, choisissant de préférences les enfoncements, et faisant de longs détours pour éviter les embuscades de l'ennemi. Nous marchions depuis une heure environ et l'approche des positions russes, exigeait un redoublement de vigilance. Au reste, nous ne pouvions prendre trop de précautions ; car plus d'une fois les soldats envoyés comme nous en éclaireurs n'étaient jamais revenus au camp, et

de tous ces braves, à peine en restait-il un pour annoncer que ses camarades étaient prisonniers ou avaient succombé en se faisant un lit de cadavres russes.

Nous étions cachés dans un pli de terrain quand l'éclair d'une bombe qui passa au dessus de nos têtes, nous montra à douze pas de nous une sentinelle russe. S'aperçut-elle de notre présence ? je ne le sais pas ; car à peine l'avions-nous entrevue, qu'un de mes chasseurs s'était élancé et lui avait plongé sa baïonnette dans le côté gauche. Le Russe tomba ; malgré l'obscurité que perçait la couleur blanchâtre de sa capote, nous le vîmes s'affaisser sans qu'il pût pousser un cri. Mais sa carabine heurta violemment le sol, le coup partit, et à ce bruit des bataillons russes surgirent autour de nous comme de dessous terre. Nous étions tombés au milieu d'une embuscade. Entourés d'un cercle de baïonnettes qui se resserrait sans cesse, il nous fallait mourir ; mais nous prîmes la résolution de vendre chèrement notre vie. Je fus frappé un des premiers, et bientôt mes braves chasseurs tombèrent l'un après l'autre à côté de moi ; mais ils avaient brûlé jusqu'à leur dernière cartouche, et pas un de leurs coups n'avait manqué le but.

Pendant que les régiments russes se mettaient sur leurs gardes et se préparaient à se défendre contre une attaque, des soldats enlevaient les blessés et les morts. Nous n'étions que cinq survivants, les autres ne devaient plus revoir la patrie. On nous emporta sur des brancards déjà rougis de sang. Je n'avais qu'une blessure au pied gauche ; quoique elle me parût peu grave, je craignais cependant de devenir incapable de continuer ma carrière militaire. On nous déposa dans une ancienne salle de théâtre, que la nécessité avait fait convertir en ambulance. Elle était destinée aux blessés français que les Russes faisaient prisonniers sur le champ de bataille. Les lits y étaient entassés pêle-mêle ; mais il faut le dire, les soins ne nous manquèrent point. Le chirurgien donna toute son attention à nos blessures, et, pour ma part, je pus, au bout de quinze jours, quitter le lit, sans aucun reste de maladie, si ce n'est une assez grande faiblesse de la partie attaquée de la jambe.

Quelques jours après, je cédai mon lit à l'ambulance à un blessé nouvel arrivant, et je fus réuni aux autres prisonniers confiés à la garde de chasseurs d'Okhotsk ; je retrouvai parmi les Français qui partageaient mon sort un camarade de Saint-Cyr. Il avait été fait prisonnier lors de la prise du Mamelon Vert au moment où à la tête de quelques zouaves du 3^e régiment où il était lieutenant, il chargeait imprudemment un bataillon russe. Nous avons été séparés depuis notre sortie de l'école, lui pour aller en Algérie, moi pour rester en garnison à Metz, et nous nous retrouvions là, prisonniers à Sébastopol !

On s'attendait chacun à un bombardement décisif. Les armées alliées avaient en effet décidé l'assaut, depuis si longtemps préparé par les troupes. Le régiment des chasseurs d'Okhotsk avait la réputation, méritée du reste, d'être un des meilleurs régiments de l'armée russe, et on lui avait confié le soin de défendre Malakoff, dont les Français avaient l'intention de s'emparer. La plupart de ces soldats étaient des hommes robustes malgré la grande jeunesse de beaucoup d'entre eux. Mais aucun ne me frappa autant qu'un jeune Polonais, appelé Dowski, et faisant partie du poste chargé de nous garder. Dès le premier jour que je le vis, il m'inspira un intérêt qui devint de plus en plus vif. À peine avait-il dix-huit ans, et la dernière levée l'avait forcé de se séparer de ceux qu'il aimait et de quitter son pays pour aller à cent cinquante lieues de là défendre Sébastopol. Son front, qu'il portait haut, annonçait une noble fierté ; on devinait sur son visage que l'âme de cet enfant était échauffée par de grands sentiments : on voyait qu'il avait du cœur.

Un jour, Dowski était assis, les yeux fixés sur sa carabine ; mais il était facile de voir que son esprit errait ailleurs : sans doute, il rêvait à son pays, à sa famille, à ses amis qu'il avait quittés les larmes aux yeux. Un officier vint à passer. C'était un homme d'une quarantaine d'années, au nez crochu, au front fuyant, au regard louche ; il avait un de ces visages qui font mal à voir, qui repoussent au premier abord. Plusieurs fois j'avais été indigné de la brutalité de cet homme, brutalité qu'il exerçait envers nous, envers ses soldats, envers tous ceux qui l'entouraient. Il s'appelait Puggidoff et était capitaine aux chasseurs d'Okhotsk. Quand il passa devant Albert, le jeune homme releva la tête, et fixant ses yeux noirs sur l'ignoble figure de l'officier, il lui lança un regard animé de tant de haine que j'en fus effrayé ; je remarquai aussi que ses mains se crispaient convulsivement sur sa carabine. Cette circonstance me fit deviner qu'entre ces deux hommes, il y avait une de ces haines profondes, implacables, qui ne s'expriment pas, et je prévis une vengeance.

Quand le capitaine fut sorti, j'abordai un vieux chasseur qui fumait sa pipe à l'écart :

C'est le capitaine Puggidoff, lui demandai-je ?

Oui, répondit laconiquement le soldat.

Il est aimé de ses soldats ?

Autant que le chat est aimé du chien.

Désespérant d'apprendre ce qu'il m'importait de savoir, j'abordai la question d'une autre manière, et montrant Albert :

Ce jeune homme là-bas est ici depuis peu de temps ?

Depuis trois mois ...

Et il reprit après un moment de silence :

— C'est lui qui déteste le capitaine, et tôt ou tard ...

Et d'où vient cette haine ?

— Oh ! C'est une histoire que personne ne sait bien. On dit que la capitaine a déshonoré la famille de Dowski

En ce moment plusieurs soldats s'approchaient de nous, et malgré mon désir d'en apprendre davantage, je remerciai le vieux chasseur et je m'éloignai.

(La suite au prochain numéro.)

J'étais vivement intrigué. Pendant plusieurs jours, je rassemblais tous les renseignements que je pus trouver ; mais personne ne connaissait la cause de l'aversion que Dowski manifestait pour le capitaine. Tout ce que j'appris c'est que depuis l'arrivée d'Albert au régiment, il était continuellement en butte aux vexations que Puggidoff, comme son supérieur, pouvait impunément lui faire souffrir. Ainsi, on ne sait pour quelle faute, peut-être était-ce même une odieuse machination de l'officier, le pauvre Albert avait dû rester au cachot pendant plusieurs jours. Une autre fois, Albert, coupable d'une légère infraction à la discipline, avait été déclaré, par Puggidoff incapable de marcher à l'ennemi, et tandis que son régiment était aux prises avec les Anglais, il était resté consigné par ordre de son capitaine. Telles étaient les vexations dont il était accablé. Lui, traité comme un lâche !... Mais il se vengera !...

Cependant le bombardement commença ; on en connaît tous les détails. Des prisonniers récemment arrivés nous avaient appris les préparatifs immenses qu'on avait faits ; l'assaut devait suivre le bombardement. Chacun de nous était dans l'inquiétude : les alliés réussiraient-ils ? Allaient-ils échouer ? Nos cœurs français battaient d'espérance.

Le régiment de chasseurs allait quitter la caserne pour occuper le poste qui lui était assigné, je l'ai dit, à Malakoff. Avant de partir, on leur distribua des rations d'eau-de-vie, multipliées ; triste moyen que les Russes emploient quelquefois pour stimuler leur courage. J'éprouvai un vif plaisir en voyant plusieurs soldats, et, parmi eux, Albert, refuser de faire usage de cet excitant. Je reconnus là les vrais braves dont le courage n'a pas besoin d'être animé d'une ardeur factice, mais qu'on trouve au premier rang dans la bataille.

Albert se tenait à l'écart, quand Puggidoff s'approcha de lui. Je pressentis qu'une scène violente allait se passer.

Que faites-vous ici ? cria brutalement l'officier.

Dowski leva la tête et le regarda avec dédain.

— Répondez-vous ? Et sans attendre, le capitaine secoua rudement le bras du soldat et lui arracha la cabine qu'il tenait à la main.

En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, le jeune soldat avait sauté sur sa carabine et l'avait reprise au capitaine. Un éclair brilla dans ses yeux. À l'expression qui animait son visage, je vis qu'il faisait sur lui-même un grand effort pour ne pas écraser sur le champ l'officier. Une minute après, il s'éloigna tremblant de colère.

Dès que je trouvai le moment de parler seul à Albert, je me dirigeai du côté où je l'avais vu s'éloigner, et je le trouvai le front appuyé sur sa main, pleurant à chaudes larmes ... Il releva doucement la tête à mon approche, et je crus qu'il me remerciait par son regard de l'intérêt que je lui portais et que sans doute, il avait deviné.

— Jeune homme, lui dis-je, pardonnez-moi si je viens vous troubler ; mais c'est un bonheur de confier ses chagrins à un ami. Je suis votre ami, quoique je me trouve placé dans un camp opposé au vôtre.

— Merci, me répondit-il, merci ... Mon histoire n'est pas longue ... En deux mots, je vous la dirai, puisque vous paraissez y prendre intérêt. Je suis Polonais ; ma famille fut riche autrefois,

aujourd'hui elle est réduite à la pauvreté. Il y a six ans environ qu'un régiment tenait garnison dans une ville voisine de mon village. Parmi les soldats de ce régiment, il y en avait un qui sut, sous le masque de l'hypocrisie s'introduire dans ma famille. Il osa, le monstre, déshonorer ma sœur, qui ne survécut pas à cet outrage ... Il tua mon frère, qui mourut pour la venger ... Il avança les jours de mon père, qui succomba sous le poids de son chagrin, et moi, je jurai de lui faire expier la mort de ma sœur, de mon frère et de mon père.

Albert s'arrêta, suffoqué par son émotion.

— Je le retrouvai cet homme, reprit-il, capitaine aux chasseurs d'Okhotsk ; vous le connaissez. Avec quelle infernale joie il me vit soumis à ses ordres ! ... Il m'a fait souffrir tout ce que sa haine lui a inspiré de vexations, et aujourd'hui, vous avez été témoin de sa brutalité ... Vous voyez, je pleure, car je pense à ma pauvre vieille mère, qui donne encore des larmes à mon départ, et qui bientôt n'aura plus de fils ...

J'étais vivement ému ; je serrai la main du jeune homme et j'allais essayer de relever son courage, quand un roulement de tambours appela le régiment des chasseurs. Avant que j'eusse pu lui dire un mot, Albert m'avait quitté ; il ne pleurait plus, il était calme, il avait pris une résolution suprême.

Or le lendemain était le 18 juin 1855. Le bombardement avait cessé, tout se préparait pour l'assaut. Vers dix heures, plusieurs régiments français sortirent des tranchées les plus voisines et se ruèrent contre ce bastion longtemps réputé imprenable, la tour Malakoff. Irrités de la durée du siège, nos soldats voulaient frapper un coup décisif ; aussi point d'obstacles, point de fossés, de murailles, de retranchements, qui les arrêtaient ; point de bataillons russes qu'ils n'écrasent. Les canonnières sont tués sur leurs pièces ; l'ennemi se replie sous les baïonnettes de nos braves, et masse en vain devant eux ses épaisses colonnes. Le chemin est ouvert, Malakoff est là ... Mais leur héroïsme échoue contre le nombre toujours croissant des Russes. Au moment où un dernier effort va assurer le succès, la mitraille pleut de toutes parts, les décime, les foudroie, sans qu'ils puissent aller imposer silence à ces batteries que l'ennemi vient de démasquer. Ils tombent, mais des milliers de Russes tombent avec eux, et cette journée n'a pas été tout à fait infructueuse, ils ont appris le chemin de Malakoff.

Les chasseurs d'Okhotsk se trouvèrent aux prises avec les chasseurs de la garde. Le combat fut rude ; mais la bravoure française triompha et le régiment des chasseurs, décimé, ne put tenir contre l'intrépidité de nos soldats, qui le culbutèrent et allèrent porter dans Malakoff le drapeau français. Mais le temps n'était pas arrivé où l'aigle devait déployer ses ailes (au-dessus) de la ville ennemie.

Les jours suivants, les troupes russes restèrent à leurs postes, dans la crainte d'une nouvelle attaque de la part des alliés. Les prisonniers qui étaient tombés au pouvoir des Russes nous apportèrent des nouvelles du camp. Parmi eux chacun de nous retrouva un ami, avec lequel on parla de la patrie, de l'espérance de la revoir. Nous apprîmes les détails de l'assaut ; l'affaire avait été chaude, les pertes grandes sans doute. Un lieutenant des voltigeurs de la garde avait survécu, seul avec trois hommes, à toute sa compagnie ; il était prisonnier, et il mourut peu après d'une fièvre qui l'enleva en trois jours.

Comme le nombre des prisonniers dont je faisais partie, avait plus que doublé, on se prépara à nous conduire de l'autre côté de la baie, et le jour du départ fut fixé au 27 juin. La veille de ce jour, les débris du régiment des chasseurs revinrent occuper leur caserne, mais je ne vis ni Albert ni le capitaine Puggidoff.

J'étais inquiet pour Dowski ; je ne savais que faire, quand j'aperçus le vieux soldat qui m'avait donné les premiers renseignements sur lui.

Et Dowski ? lui demandai-je.

Il fit un signe de tête négatif ; je compris.

Et le capitaine Puggidoff ?

Le laconique chasseur répéta le même signe.

Le lendemain au moment de quitter la caserne, deux soldats parlaient à voix basse, à côté de moi. Au nom de Puggidoff, qu'il me sembla entendre.

L'un disait :

Tu crois que c'est Dowski qui l'a tué, le capitaine ?

— Oui, reprit l'autre ; je l'ai vu le coucher en joue ; j'ai entendu siffler la balle qui a frappé Puggidoff au cœur ... puis j'ai vu Dowski se précipiter sur un mur de baïonnettes. À sa place, j'aurais fait comme ...

Les tambours qui donnaient le signal du départ m'empêchèrent d'entendre la suite de leur conversation. Au reste, j'en savais assez.

Six semaines après, je fus échangé avec d'autres prisonniers contre des Russes tombés au pouvoir des Français. Dieu sait avec quelle joie je revis le camp que j'avais quitté près de trois mois auparavant. Nous entrâmes un mois après dans Sébastopol. Blessé au bras, je vins passer dans ma patrie un congé de convalescence ; mais je n'ai pas oublié Albert. Cet épisode restera toujours dans mon souvenir.

J. E. A ...,
Capitaine au 6^e chasseurs à pied.

L'actualité et les événements nationaux au Collège à l'époque de Millien.

La première œuvre littéraire et journalistique publiée de Millien nous a replongés dans l'actualité nationale et internationale de son temps. Quel écho lui faisait-on au sein du collège ?

En août 1854, en pleine guerre de Crimée, et au moment du siège de Sébastopol qui coûta à lui seul, plus de 80 000 morts aux alliés et autant aux russes, les discours de Distribution des prix n'y font qu'une vague allusion.

M. Pointu, (voir plus haut) professeur de quatrième fait l'éloge de la littérature qui avec la religion et la science est un des piliers de la civilisation, en évoquant surtout les auteurs grecs et latins, parés de toutes les qualités, il célèbre la gloire de Napoléon Ier comme fondateur de l'Université, ce qui était habile sous le règne de son neveu, (mais sans oublier la polémique cléricale contre l'Université), puis celle de la France actuelle et de son développement économique et industriel. À ce propos il évoque des agitations et aussi la tempête pour affirmer qu'un instant déchirée, la France a [...] repris sa place à la tête de la civilisation et que la France ne peut plus retomber dans la barbarie ; non, jamais la France ne sera cosaque. Ce dernier mot paraîtrait incongru n'était le contexte de la guerre en cours.

Le Recteur ne parle que des livres qu'il invite les élèves à lire avec attention, en les mettant en garde contre les romans (à moins qu'ils ne soient écrits en grec) et surtout contre les auteurs modernes, ceux du XVIII^e siècle et du début du XIX^e (sans nommer ceux-ci, sans doute pour ne pas leur faire une publicité indirecte). L'Évêque ne parle que de religion et seul le Préfet, se croyant autorisé par sa fonction à sortir du mutisme général, fait l'éloge des institutions impériales et parle enfin de la guerre sans d'ailleurs jamais prononcer ce mot :

[...] lorsque l'Empereur, toujours si noblement inspiré, plaçait, il y a deux mois à peine, les braves soldats de nos flottes et de nos armées sous la divine protection de la sainte patronne de la France, il voulait aussi prouver au monde que le courage, les sciences et le savoir ne peuvent accomplir de grandes choses qu'autant qu'encouragés et soutenus par la foi, ils peuvent se rattacher à de plus hautes pensées.

Puisque j'ai parlé de nos armées, permettez-moi, Messieurs, de me reporter avec vous sur cette terre d'Orient, naguères illustrée déjà par nos armes. C'est là que flotte en ce moment le drapeau de la France, c'est de là que nos aigles victorieuses vont s'élancer à de nouveaux triomphes.

[...] que vos vœux et les nôtres s'adressent à ces braves enfants de la mère patrie qui soutiennent dignement au loin la gloire et le nom de la France.

L'année suivante, c'est l'aumônier, l'Abbé Lebrun, qui est chargé du discours d'usage, il le consacre aux problèmes de l'éducation et à la valeur de l'exemple donné par les parents et les enseignants aux enfants. Il ne peut s'empêcher dans son exode à faire une allusion à la guerre de Crimée en invitant les élèves à être plus tard des hommes de foi et d'action, et c'est pourquoi vous êtes les espérances de l'avenir, de la société et de la patrie, vous les fils de la France, ce véritable soldat de Dieu, selon l'énergique expression de Shakespeare³⁵, dont la redoutable épée qui s'étend partout pour le triomphe du droit et la vraie liberté des peuples, combat si

³⁵ Référence non retrouvée.

résolument aujourd'hui pour l'émancipation menacée de l'Europe, et la paix du monde. Ardente jeunesse, en attendant votre tour, associez-vous par vos vœux brûlants et vos impétueux désirs, à ce grand œuvre qui, hélas ! nous coûte si cher [...] Et il termine par l'éloge de l'Empereur en évoquant cette France, que l'Empereur Napoléon III a su relever aussi haut, et [...] qui [...] aura contribué puissamment à maintenir, ce que le célèbre Grotius³⁶ appelait : "Le plus beau royaume après celui du ciel".

L'Inspecteur d'Académie évoque cette actualité, non seulement la guerre mais aussi l'Exposition universelle et internationale³⁷ qui se déroulait au même moment : [...] la France offre en ce moment au monde un grand spectacle. Tandis qu'elle applaudit au courage et à la patiente énergie de ceux de ses enfants qui combattent pour elle à 600 lieues de la patrie, elle ouvre à toutes les nations un vaste concours, où sont conviés tous les talents dans les sciences, dans l'industrie, dans les beaux-arts ; et toutes les nations viennent sanctionner par leur admiration, l'incontestable supériorité de la nôtre.

Quant au Préfet, il évacue rapidement l'évocation de la guerre, (il est le seul à employer ce mot) : en France, chacun se sent grandir en présence du danger, et là où flotte le drapeau national, là où s'élancent nos aigles victorieuses, des rives de la Baltique à celles de l'Euxin, vous savez, nous savons tous, avec quelle généreuse ardeur le courage et le patriotisme rivalisent pour défendre, au nom du souverain, la cause glorieuse de nos armes. Il préfère parler du progrès industriel : nous vivons dans une grande époque [...] vous avez le bonheur d'assister dès votre jeune âge au plus grand spectacle qui se soit déroulé depuis bien des années aux yeux étonnés du monde [...] les améliorations, les progrès, les embellissements mêmes de tout genre [...] se réalisent sous nos yeux comme par enchantement [...] et le grand enchanteur est bien entendu Napoléon III : la pensée de l'Empereur est là, et [...] seule, elle suffit pour inspirer, féconder et vivifier les plus nobles conceptions du génie humain, de même que naguère sa volonté puissante avait suffi seule également pour rétablir l'ordre et le principe d'autorité menacés [...] Ce sera, que dis-je, c'est un grand siècle que le nôtre

L'état du Collège à l'époque d'Achille Millien.

Le Maire de Nevers, M. Desveaux, en 1854, faisant l'éloge du collège, dresse un bilan éloquent de son développement depuis 1832 :

À cette époque, la ville a pris à son compte cet établissement³⁸, il renfermait alors 32 internes et 8 professeurs, et quoique l'instruction y fût bonne, elle était cependant loin de suffire aux besoins qui se manifestaient. -L'histoire y était enseignée comme accessoire, la physique et les mathématiques n'avaient qu'un professeur. - Aujourd'hui, le collège comprend 150 internes, le nombre des chaires d'enseignement est presque doublé, et les traitements sont les mêmes que ceux des lycées de 3^{ème} classe. Aussi, les études se sont élevées d'une manière remarquable, et Messieurs les inspecteurs de l'académie, dans leur rapport au Ministre de l'instruction publique, ont signalé le Collège de Nevers comme un des meilleurs collèges communaux de France.

Le Maire insiste tout particulièrement sur l'ordre et la discipline et félicite tous les enseignants mais tout particulièrement le Principal, Thomassin et l'Aumônier, Lebrun.

³⁶ Il s'agit certainement de Hugues Van Groot connu sous le nom de Grotius, 1583 - 1645, juriconsulte et diplomate hollandais qui fit plusieurs séjours en France, d'abord pendant sa jeunesse, à la cour d'Henri IV et surtout, pendant son exil de 1619 à 1632 où il reçut une pension de Richelieu et de 1634 à 1645 comme ambassadeur de Suède. Il a laissé de nombreux ouvrages de jurisprudence, de théologie, d'histoire, de littérature ancienne (traductions et commentaires) de poésie latine et hollandaise. Référence précise non retrouvée.

Son second fils, Pierre Grotius, 1615 - 1678, fut ambassadeur en France en 1669.

³⁷ La première exposition industrielle eut lieu à Prague en 1791, en France, des expositions nationales furent organisées à partir de 1798, jusqu'en 1849. On n'y présentait que des produits français. La première exposition universelle et internationale s'ouvrit à Londres en 1851, la suivante, à Paris en 1855, au Palais de l'Industrie sur les Champs-Élysées, elle occupait une superficie de 168 000 mètres carrés dont 99 000 en bâtiments, il y eut près de 24 000 exposants et plus de 5 millions de visiteurs, elle dura six mois. Ce fut la première grande manifestation de ce genre en France.

³⁸ Expression malheureuse, en 1832 la ville a pris en compte, régie directe, l'internat du Collège, qui auparavant était géré par le Principal, c'était le fameux système des "marchands de soupe" tant décrié.

[...] le principal, guidé par une longue expérience, a su introduire, dans le Collège, une discipline à la fois éclairée, ferme et bienveillante. Sa sollicitude a pu maintenir l'ordre et la tranquillité intérieure, quand l'émeute parcourait les rues et que le frémissement d'une révolution agitait tout le corps social. Au milieu de la tourmente, le Collège a été garanti de l'atteinte du désordre et il a franchi cette époque malheureuse sans que ses élèves se soient détournés un instant de leurs occupations studieuses. Allusions, peut-être, aux révoltes d'élèves de 1838, à la Révolution de 1848, mais surtout au coup d'état de 1851, les mouvements de protestation qui allèrent jusqu'aux émeutes et leur répression, furent particulièrement violents dans la Nièvre.

Il revient lourdement sur l'enseignement religieux :

Chacun comprendra que, si j'insiste sur l'état moral du Collège, c'est qu'il est nécessaire de répéter bien haut que l'enseignement religieux est considéré dans l'établissement comme la base obligée de l'éducation de la jeunesse.

On l'a vu plus haut, le Collège était attaqué par le parti clérical et l'évêque avait fondé un établissement concurrent, le petit séminaire de Pignelin.

Année 1856 – 1857.

La classe de Logique avec deux sections, Lettres et Sciences, comme prévu par la réforme, ne devait avoir qu'un effectif très faible de neuf élèves. Sur le palmarès du 12 août 1857, tous obtiennent au moins une nomination, deux élèves sont mentionnés pour la section Sciences (Moreau et Pointe) et sept pour la section Lettres (Poirier, Louriou, Lefebvre, Ruiz, Boyer, Ravary et Serizier). Tous les neuf ont été présentés au Baccalauréat et huit ont été reçus, seul Lefebvre a été recalé. Cette situation est caractéristique car d'une part, le recrutement du Collège est difficile du fait de la situation politique générale et du fait de la concurrence du séminaire de Pignelin et d'autre part, parce que un certain nombre d'élèves de la classe de Rhétorique passent, même en cours d'année différents concours pour les écoles du gouvernement, notamment Saint-Cyr pour lesquelles le baccalauréat n'est pas nécessaire.

Par contre les effectifs des classes jusqu'à la 3^e sont normaux pour un collège de ce type.

La distribution des prix du 12 août 1857.

Le palmarès porte la marque de l'état de santé de M. Thomassin. En effet, il ne comporte aucun discours ni compte rendu de la cérémonie et la dernière page, au lieu de la formule habituelle :

Fait à Nevers, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé les membres du bureau :

Desveaux, Lemoine, Senly, Boucaumont,

Pour copie conforme : Le Principal, Thomassin.

Ne contient que le Permis d'imprimer signé Pour le Recteur de l'Académie de Dijon par L'Inspecteur d'Académie ... J. Calisti.

6 septembre 1857. Décès de Thomassin.

Monsieur Thomassin décéda le 6 septembre 1857 et fut remplacé par l'aumônier, Monsieur l'abbé Lebrun.